



# UN PONT VERS L'AVENIR :

## RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL POUR UNE REPRISE ÉCONOMIQUE RÉSILIENTE

SEPTEMBRE 2020



GROUPE DE TRAVAIL  
POUR UNE REPRISE  
ÉCONOMIQUE  
RÉSILIENTE



TASK FORCE  
FOR A RESILIENT  
RECOVERY

# Table des matières

<b>Synthèse</b>	3
<b>Introduction</b>	5
▪ <b>Perspective internationale:</b> Un regard sur certains pairs du Canada	8
<b>5 mesures audacieuses pour une reprise économique résiliente</b>	9
▪ <b>N° 1</b> – Investir dans des bâtiments résilients au climat et écoénergétiques	9
▪ <b>N° 2</b> – Augmenter la production et l’adoption de véhicules zéro émission au Canada	13
▪ <b>N° 3</b> – Accélérer la croissance des secteurs de l’énergie propre au Canada	16
▪ <b>N° 4</b> – Investir dans la nature qui nous protège et pourvoit à nos besoins	19
▪ <b>N° 5</b> – Accroître la compétitivité et les emplois propres dans toute l’économie canadienne	22
<b>Annexes</b>	26
▪ Mesure audacieuse n° 1 : Recommandations détaillées et instruments de politique	26
▪ Mesure audacieuse n° 2 : Recommandations détaillées et instruments de politique	32
▪ Mesure audacieuse n° 3 : Recommandations détaillées et instruments de politique	37
▪ Mesure audacieuse n° 4 : Recommandations détaillées et instruments de politique	42
▪ Mesure audacieuse n° 5 : Recommandations détaillées et instruments de politique	47
▪ Membres du Groupe de travail, conseillers experts, partenaires de recherche et secrétariat	52



**GROUPE DE TRAVAIL  
POUR UNE REPRISE  
ÉCONOMIQUE  
RÉSILIENTE**

Alors que le Canada sort de la crise du COVID, les gouvernements et le secteur privé se tourneront vers la construction d’une reprise économique à long terme. Rendons cette reprise résiliente en soutenant les emplois, les infrastructures et la croissance qui maintiendront la compétitivité du Canada dans l’économie propre du 21<sup>e</sup> siècle.

Le Groupe de travail pour une reprise résiliente est un groupe diversifié de chefs de file canadiens dans les domaines des finances, des politiques et de la durabilité, déterminés à s’assurer que le Canada puisse saisir cette occasion.

Pour une liste des membres du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente, voir l’annexe 6.

**Pour plus d’informations, visitez: [www.repriseresiliente.ca](http://www.repriseresiliente.ca)**



## Synthèse

La pandémie de COVID-19 est une crise sanitaire et économique mondiale. Depuis le début, les gouvernements du monde entier ont mis l'accent sur le besoin urgent de soutenir les personnes directement touchées avec des soins de santé et un secours économique immédiat.

Les pays se projettent désormais sur un horizon à plus long terme et déterminent la façon de stimuler la relance économique. Un certain nombre d'annonces historiques de relance verte, en particulier en Europe et en Asie, montrent des signes encourageants que la relance sera effectivement intelligente sur le plan climatique.

Quelle sera la réponse du Canada? Comment pouvons-nous favoriser une relance qui permette aux Canadiens de retrouver un emploi tout en veillant à ce que notre pays soit compétitif, prospère et résilient aux changements climatiques dans l'économie propre du XXI<sup>e</sup> siècle? Telle est la question urgente qui a inspiré les travaux du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente.

Le Groupe de travail s'est réuni en mai 2020 pour prodiguer des conseils indépendants et urgents sur la manière dont le gouvernement peut construire ce type de relance par des mesures et des investissements au cours des cinq prochaines années.

Pour formuler ces conseils, le Groupe de travail s'est inspiré des principaux efforts à l'étranger, tout en évaluant des dizaines de propositions de relance canadiennes créant des avantages en matière économique, d'équité et de climat.

Il en résulte cinq mesures audacieuses prioritaires, s'appuyant sur 22 recommandations et nécessitant un investissement gouvernemental de 55,4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Les décisions que nous prenons à l'issue de la pandémie façonneront notre pays pour les années à venir. Nous encourageons les gouvernements, et tous les Canadiens, à envisager l'avenir que nous voulons vraiment et à travailler dans ce sens. Le Groupe de travail propose ces recommandations comme un pont vers un Canada meilleur, un pays propre, prospère et résilient aux changements climatiques.

# 5 MESURES AUDACIEUSES POUR UNE REPRISE ÉCONOMIQUE RÉSILIENTE

Investissement du gouvernement sur 5 ans (en G\$)

<b>N° 1 – Investir dans des bâtiments résilients au climat et écoénergétiques</b>	<b>27.25</b>
1.1 Élargir les possibilités de financement public-privé pour la rénovation des bâtiments	13.0
1.2 Élargir les programmes de rénovation des bâtiments provinciaux et municipaux existants, améliorant l'efficacité énergétique et la résilience aux changements climatiques	10.0
1.3 Former une main-d'œuvre diversifiée en bâtiment écologique	1.25
1.4 Déployer des projets de rénovations standardisées à grande échelle	2.0
1.5 Travailler avec les provinces afin de s'assurer que les nouveaux bâtiments respectent des codes rigoureux net zéro et résilients, et qu'un nouveau système de cotation ResiliGuide peut permettre au secteur financier d'inciter le renforcement de la résilience	-
1.6 Créer un fonds pour les infrastructures autochtones	1.0
<b>N° 2 – Augmenter la production et l'adoption de véhicules zéro émission au Canada</b>	<b>7.0</b>
2.1 Soutenir le développement de l'écosystème industriel canadien des VZE	2.5
2.2 Introduire un mandat VZE par étapes pour toutes les classes de véhicules	-
2.3 Propulser l'adoption des VZE à l'échelle du Canada	2.5
2.4 Accélérer l'installation des infrastructures de recharge des véhicules électriques au Canada	2.0
<b>N° 3 – Accélérer la croissance des secteurs de l'énergie propre au Canada</b>	<b>11.5</b>
3.1 Accélérer les investissements dans des réseaux électriques propres et robustes	5.0
3.2 Soutenir les solutions énergétiques de prochaine génération du Canada	5.0
3.3 Catalyser et soutenir les plateformes nationales autochtones d'action pour les énergies propres	0.5
3.4 Soutenir le rôle canadien de chef de file dans une économie émergente basée sur l'hydrogène à faible émission de carbone	1.0
<b>N° 4 – Investir dans la nature qui nous protège et pourvoit à nos besoins</b>	<b>4.65</b>
4.1 Investir dans les infrastructures naturelles	2.0
4.2 Accélérer le rôle moteur mondial en matière de conservation et promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones	1.0
4.3 Augmenter le financement des services fondés sur la nature	1.25
4.4 Accroître et former la main-d'œuvre pour la restauration, la surveillance et la gestion des écosystèmes, et l'écotourisme	0.4
<b>N° 5 – Accroître la compétitivité et les emplois propres dans toute l'économie canadienne</b>	<b>5.0</b>
5.1 Élaborer des feuilles de route pour une compétitivité propre, des stratégies d'investissement et des plans d'action pour les secteurs clés	-
5.2 Investir dans des compétences et des infrastructures avancées	-
5.3 Accélérer la production et l'adoption de technologies propres dans toute l'économie	5.0
5.4 Accroître l'équité de l'action climatique	-

**INVESTISSEMENT TOTAL SUR CINQ ANS**

**55,4 milliards de dollars**

A photograph of three construction workers in safety gear (hard hats, high-visibility vests) standing on a construction site at sunset. They are looking at a set of blueprints. In the background, there are rebar structures for a building and a large crane arm extending across the top of the frame. The sky is a mix of orange, yellow, and blue.

# UN PONT VERS L'AVENIR :

## RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL POUR UNE REPRISÉ ÉCONOMIQUE RÉSILIENTE

### **L'avenir que nous voulons.**

Ces derniers mois ont été difficiles. Pour les entreprises et les travailleurs, pour les personnes âgées, pour les jeunes, pour les familles, pour tous les Canadiens. Mais lorsque nous sortirons de la crise de COVID-19, les Canadiens auront l'occasion de se reconstruire, de restaurer leurs vies et moyens de subsistance, de se recentrer sur l'avenir qu'ils veulent et de construire le pont qui nous y mènera.

Quel avenir voulons-nous? Il y aura un nombre de facettes à envisager. Il doit être sûr. Il doit être inclusif. Il doit prendre fait et cause pour les soins de santé et l'éducation. Il doit soutenir celles et ceux qui ont été touchés de façon disproportionnée par la COVID-19. Ces besoins et bien d'autres tout aussi importants méritent une attention particulière dans la planification des mesures de rétablissement du Canada.

L'avenir que nous voulons est également défini par trois autres qualités : il est propre, il est prospère et il est résilient. Il est propre parce que, d'ici 2025, le Canada passera rapidement et avec succès d'une économie très polluante à une économie économe en ressources et respectueuse du climat. Il est prospère parce que notre économie est en plein essor, les entreprises exploitent les marchés à forte croissance pour trouver des solutions à faible émission de carbone et les Canadiens de toutes les régions ont la possibilité de faire un travail valorisant et gratifiant. Et il est résilient parce que les collectivités canadiennes sont construites pour résister aux effets des changements climatiques.

Propre, prospère et résilient : telle est la vision qui a inspiré le Groupe de travail pour une reprise économique résiliente. Notre groupe indépendant de 15 dirigeants canadiens dans le domaine de la finance, de la politique et du développement durable a été formé en mai 2020 pour déterminer et recommander de toute urgence les principaux ingrédients, au cours des cinq prochaines années, pour construire le pont vers ce type d'avenir.

Parce qu'en 2010, le monde a manqué une belle occasion. Dans leur hâte de relancer la croissance économique après la crise financière de 2008-2009 et la récession qui a suivi, les gouvernements ont investi dans une relance très polluante. Ils ont réussi à remettre les gens au travail, mais ils l'ont fait sur la base d'une augmentation historique des émissions climatiques<sup>1</sup>.

En 2020-2021, le monde est prêt à faire mieux. Au cours des derniers mois, des pays du monde entier, de la France à l'Australie et de la Corée du Sud à l'Allemagne, ont annoncé les premiers éléments de grands plans de relance économique écologique. Comme nous, ils envisagent une relance après la pandémie qui favorise la croissance de l'économie tout en accélérant les progrès vers un avenir à émissions nettes zéro, une relance qui nous sort de cette crise sanitaire et économique aiguë tout en nous mettant sur la voie d'une lutte contre le changement climatique dangereux et à évolution rapide.

Comment le Canada réagira-t-il? Donnera-t-il l'exemple à nos homologues mondiaux, les suivra-t-il ou sera-t-il à leur traîne?

Remettons les Canadiens au travail aujourd'hui, mais surtout pour construire l'économie de demain. Au moment où les gouvernements s'empressent de prêter leurs concours aux ménages et aux entreprises du Canada, assurons-nous de ne pas faire des investissements à court terme qui nous feraient reculer par rapport aux objectifs à long terme du pays. Ne répétons pas les erreurs du passé. Investissons plutôt dans une relance qui crée des emplois et favorise une forte croissance pour un avenir plus propre, plus prospère et plus résilient.

## **Continuons sur notre lancée.**

Avant l'arrivée de la COVID-19, le Canada avait réalisé des progrès indéniables. Les recommandations formulées dans le présent rapport supposent que ces progrès se poursuivront à un rythme soutenu. Le Canada doit continuer à impulser des politiques climatiques qui sont rigoureuses et prévisibles, tout en étant simplifiées et souples. Pour ce faire, il faut réaffirmer les engagements pris par les gouvernements fédéral et provinciaux, et les renforcer lorsque nécessaire, tels que : les systèmes fédéraux et provinciaux de tarification du carbone; les normes en matière de carburants propres, d'efficacité et de résilience; les règlements en matière de pollution; les investissements dans l'atténuation des effets des catastrophes; les améliorations du *Code du bâtiment*; les engagements en matière de conservation de la nature; l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles; et le soutien aux transitions équitables.

En choisissant les étapes à suivre, ne faisons aucun pas en arrière.

Nous fondons également nos recommandations sur l'hypothèse que les gouvernements intégreront les bons conseils déjà formulés dans le cadre d'importantes initiatives, comme les Tables sectorielles de stratégies économiques, le Groupe d'experts sur la finance durable, Génération Énergie et le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Nos conseils visent à compléter et à cimenter ces travaux, tout en leur donnant un nouvel objectif dans le cadre d'une réponse post-COVID-19.

Le Canada doit également prêter son concours aux efforts de relance à l'étranger. Grand producteur de combustibles fossiles et innovateur en matière d'environnement, et pays dont le réchauffement climatique est deux fois plus rapide que la moyenne mondiale, le Canada a son rôle important à jouer sur la scène mondiale, notamment en repensant le commerce et l'investissement, moteurs d'un avenir à faible émission de carbone, et en réduisant au minimum les effets déstabilisateurs du réchauffement climatique.

## Où nous avons abouti et comment nous y sommes arrivés.

La question est de savoir quelles mesures les différents gouvernements au Canada peuvent prendre au cours des cinq prochaines années pour remettre en marche l'emploi et la croissance économique au Canada tout en faisant le pont vers un avenir propre, prospère et résilient.

Le Groupe de travail pour une reprise économique résiliente recommande cinq mesures audacieuses. Chacune d'elles est décomposée dans ce rapport en un certain nombre de recommandations de politique, avec les investissements fédéraux connexes, le cas échéant, ainsi que les instruments de politique suggérés, en annexe. Mais ces mesures audacieuses à elles seules se démarquent. Il s'agit de grandes possibilités qui surclassent les nombreuses autres possibilités déjà proposées. Là où les ressources à investir du gouvernement et du secteur privé seront limitées à cause de la pandémie de COVID-19, nous proposons ces cinq mesures comme moyens les plus sûrs de garantir un avenir propre, prospère et résilient pour le Canada.

Le processus qui a abouti à ces cinq mesures audacieuses était rigoureux et comportait plusieurs volets :

1. Nous avons analysé les initiatives de relance et les investissements internationaux;
2. Nous avons passé en revue des douzaines de propositions de relance canadiennes;
3. Nous avons évalué et affiné les idées par rapport à un cadre d'évaluation du rétablissement résilient, selon les critères d'économie, d'environnement et d'équité<sup>2</sup>;
4. Nous avons examiné les idées par rapport à un outil d'aide à la décision vers les émissions zéro pour voir dans quelle mesure elles pourraient soutenir la transition du Canada vers des émissions nettes zéro d'ici 2050;
5. Nous avons intégré les contributions de 11 conseillers experts;
6. Nous avons réduit et concrétisé les actions qui, selon nous, pourraient avoir les plus grandes répercussions;
7. Nous avons diffusé un rapport préliminaire et affiné nos conseils sur la base des réactions qu'il a suscitées.

Nous en sommes arrivés à une analyse approfondie des principales actions menées dans quatre secteurs économiques : bâtiment, transport, énergie et nature. Il s'agit des mêmes axes privilégiés par de nombreux efforts internationaux de relance (voir encadré 1). Aux actions menées dans ces quatre secteurs s'ajoute une mesure audacieuse visant à générer des avantages pour l'ensemble de l'économie.

Pourquoi d'autres possibilités ne sont-elles pas abordées ici? Premièrement, parce que notre Groupe de travail fait porter ses efforts sur le lien entre la croissance économique inclusive et le progrès climatique. Les priorités de relance qui dépassent le périmètre de ce cadre ont été laissées aux autres initiatives d'experts importantes en cours. Deuxièmement, parce que nous reconnaissons que les gouvernements canadiens recherchent le meilleur rapport qualité-prix lorsqu'ils analysent les centaines de possibilités qui existent pour développer une économie plus propre et plus résiliente. Dans nos travaux, nous avons tenté de réduire les cinq possibilités qui permettront de créer le plus grand nombre d'emplois et de favoriser la croissance à long terme, tout en apportant la plus grande contribution aux objectifs climatiques du Canada. Voici les cinq mesures audacieuses pour mettre au point une relance résiliente.

## PERSPECTIVE INTERNATIONALE: UN REGARD SUR CERTAINS PAIRS DU CANADA

\* En date du 9 septembre 2020

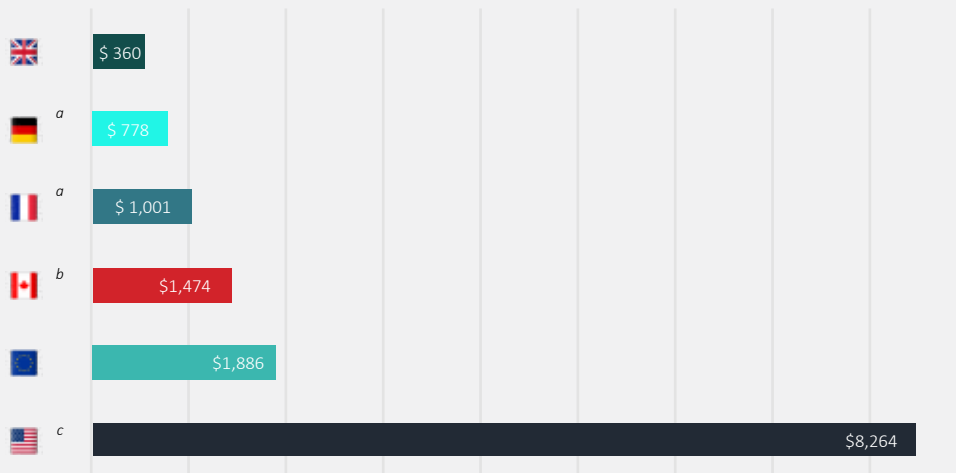
\* Tous les chiffres sont en CAD

\* Comprend les investissements confirmés et proposés

### INVESTISSEMENTS VERTS ANNONCÉS À CE JOUR

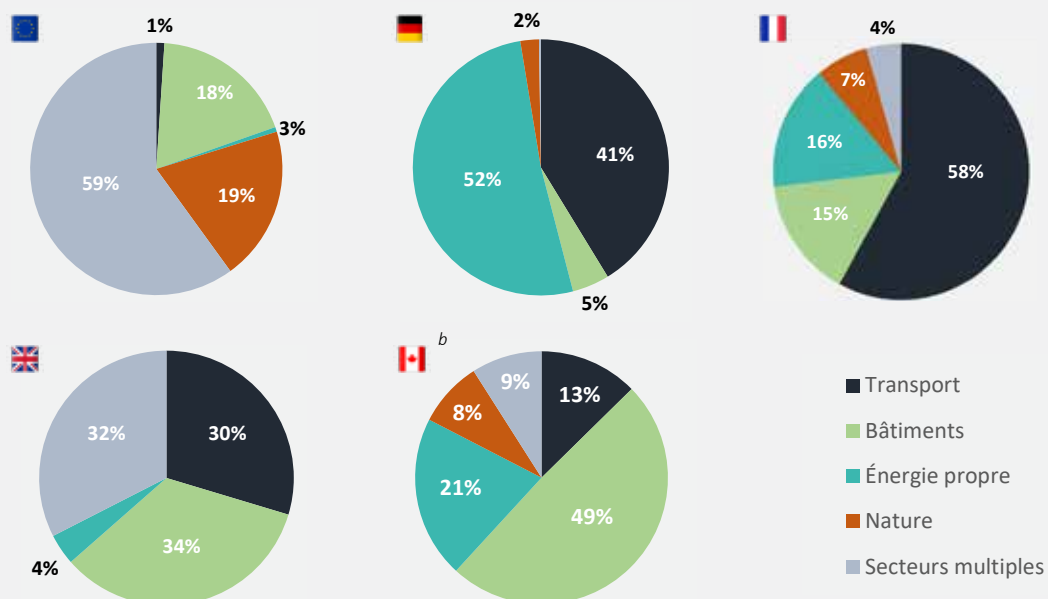
-  **Union européenne: 1 135,67 milliards de dollars (sur 1 à 10 ans)**
-  **Allemagne: 68,2 G \$ (sur 1 à 11 ans)**
-  **France: 67,4 G \$ (sur 1 à 11 ans)**
-  **Royaume-Uni: 25,1 G \$ (sur 1 à 7 ans)**
-  **US\*: 2 712,00 G \$ (sur 4 ans)**

### DISTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS VERTS - PAR HABITANT



- <sup>a</sup> Ces investissements s'ajoutent à la part des investissements de l'UE
- <sup>b</sup> Sur la base des recommandations du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente
- <sup>c</sup> Sur la base d'un engagement de quatre ans proposé par le candidat à la présidentielle Joe Biden

### DISTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS VERTS





**MESURE  
AUDACIEUSE**  
**N°1**



# INVESTIR DANS DES BÂTIMENTS RÉSILIENTS AU CLIMAT ET ÉCOÉNERGÉTIQUES

La crise de COVID-19 a sensibilisé les Canadiens aux bâtiments – qu’il s’agisse des maisons où nous devons nous isoler, des immeubles de bureaux qui ont été temporairement fermés, ou des épiceries et entreprises qui imposent la prise des précautions avant d’y accéder. Ces bâtiments représentent une énorme occasion pour la relance économique du Canada après la crise de COVID-19.

Le secteur des bâtiments emploie des millions de Canadiens. Ce secteur, à lui seul, a employé plus de 1,4 million de Canadiens en 2019<sup>3</sup> et constitue le secteur privé le plus important de notre pays<sup>4</sup>. Avant la pandémie de COVID-19, 435 000 personnes travaillaient à l’amélioration de l’efficacité énergétique des bâtiments au Canada, et ce nombre ne cesse de grossir<sup>5</sup>.

En même temps, les bâtiments du Canada représentent l’une de sources de pollution par le carbone les plus importantes. Près de 13 % des émissions du Canada proviennent des bâtiments<sup>6</sup>, dont la majorité est attribuable à l’énergie nécessaire au chauffage des locaux pendant les mois les plus froids<sup>7</sup>.

En investissant pour rendre les bâtiments canadiens écoénergétiques, nous pouvons soutenir la croissance de l’efficacité énergétique et de la main-d’œuvre du secteur du bâtiment au Canada tout en réduisant les émissions de carbone du pays et en diminuant les coûts énergétiques des ménages et des entreprises canadiennes. Une situation gagnant-gagnant-gagnant.

ENCADRÉ 02

**16 à 30  
EMPLOIS**

sont créés par million de dollars investis<sup>12</sup>

ENCADRÉ 03

L’efficacité énergétique pourrait réduire la pollution par le carbone d’environ

**79 millions de tonnes**

d’ici 2030, soit près de 40 % de l’engagement climatique pris par le Canada à Paris<sup>13</sup>

Les bâtiments du Canada sont également de plus en plus vulnérables aux effets des changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations et les incendies de forêt, ayant entraîné une augmentation constante des pertes catastrophiques assurées au cours des trois dernières décennies (voir encadré 5). Les coûts de ces effets sont supportés par les ménages, les entreprises et les gouvernements. La modernisation des bâtiments résilients aux changements climatiques est un moyen rentable de pérenniser les bâtiments actuels et de faire économiser aux Canadiens des frais de remise en état après une catastrophe. Selon certaines études, chaque dollar investi dans la résilience permet d'éviter jusqu'à six dollars en coûts futurs<sup>8</sup>.

ENCADRÉ 04

**2.8 millions**  
de ménages canadiens  
vivent dans la pauvreté  
énergétique<sup>14</sup>. Une  
plus grande efficacité  
énergétique les aidera à  
faire des économies.

Menons la relance économique et la croissance à long terme du Canada en investissant dans des améliorations profondes de la résilience énergétique et climatique pour les 15,5 millions de foyers canadiens<sup>9</sup>, y compris les logements publics et les communautés autochtones, ainsi que pour les 482 000 bâtiments commerciaux et institutionnels du Canada<sup>10</sup>, y compris le portefeuille immobilier du gouvernement.

Veillons également à ce que les quelque 200 000 nouveaux bâtiments que nous construisons chaque année<sup>11</sup> soient construits selon des codes du bâtiment et des normes d'efficacité avancés, afin qu'ils produisent moins de pollution, soient plus résilients aux phénomènes climatiques extrêmes et entraînent des coûts énergétiques moins élevés.

Il est essentiel qu'à l'avenir, notre définition de l'accessibilité au logement tienne pleinement compte des coûts d'exploitation moins élevés associés à une meilleure efficacité énergétique et à la résilience climatique.

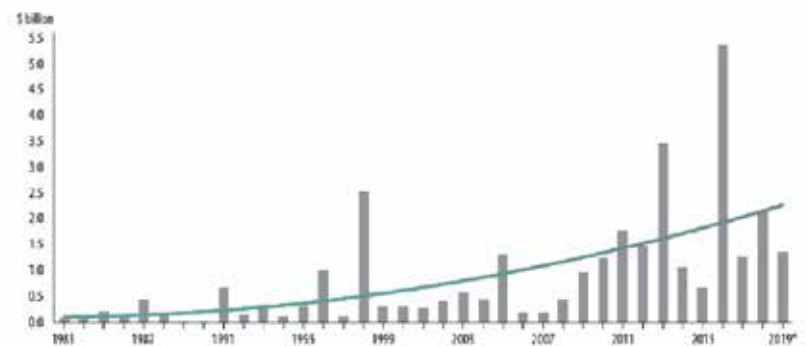
L'économie canadienne de l'après COVID-19 doit se faire le champion de l'efficacité énergétique et de la résilience climatique des bâtiments. Voici la combinaison de politiques pour y parvenir.

- **RECOMMANDATION 1.1 :**  
**ÉLARGIR LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PUBLIC-PRIVÉ POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS**

**Objectif :** Créer un marché fonctionnel de la rénovation des bâtiments qui soutient les emplois et prend en charge les problèmes de santé et d'abordabilité.

BOX 05

**Les pertes catastrophiques assurées au Canada n'ont cessé d'augmenter au cours des trois dernières décennies<sup>15</sup>.**



**Mécanisme :** En utilisant un investissement public de 13 milliards de dollars pour mobiliser 35 milliards de dollars de capitaux privés grâce à des stratégies de réduction des risques et de co-investissement, et en facilitant la création de réseaux régionaux de financement de l'efficacité grâce à des approches normalisées de création et de souscription de projets, et d'agrégation et d'entreposage de projets pour attirer de grands investisseurs institutionnels.

▪ **RECOMMANDATION 1.2 :**

**ÉLARGIR LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX EXISTANTS, AMÉLIORANT L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA RÉSILIENCE AU CLIMAT**

**Objectif :** Accélérer la modernisation des stocks de maisons et de bâtiments existants au Canada, créer des emplois, améliorer l'efficacité énergétique et la résilience (y compris la protection contre les inondations), comprimer les coûts énergétiques, réduire la pauvreté énergétique, accroître la participation des peuples autochtones et faire progresser les systèmes de chauffage décarbonés.

**Mécanisme :** Avec dix milliards de dollars pour élargir l'échelle et la portée des portefeuilles de programmes provinciaux et municipaux d'efficacité énergétique et de résilience.

▪ **RECOMMANDATION 1.3 :**

**FORMER UNE MAIN-D'ŒUVRE DIVERSIFIÉE EN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE**

**Objectif :** Créer de nouveaux emplois et veiller à ce qu'il y ait suffisamment de travailleurs qualifiés, en particulier parmi les femmes et les Autochtones, pour répondre à la demande de projets de rénovation et de construction écoénergétiques et résilients aux phénomènes climatiques.

**Mécanisme :** En investissant 1,25 milliard de dollars dans le développement de la main-d'œuvre pour l'efficacité énergétique et la résistance aux phénomènes climatiques, notamment pour améliorer l'accès aux programmes de formation et façonner de nouvelles approches.

▪ **RECOMMANDATION 1.4 :**

**DÉPLOYER DES PROJETS DE RÉNOVATIONS STANDARDISÉES À GRANDE ÉCHELLE**

**Objectif :** Transformer les approches de modernisation énergétique et réaliser des économies d'échelle en ce qui concerne les techniques de modernisation innovantes de création canadienne.

**Mécanisme :** Avec deux milliards de dollars pour sélectionner une diversité de projets de démonstration à grande échelle grâce à un processus concurrentiel, et en appliquant des techniques innovantes pour réduire considérablement le coût, le temps et la perturbation par les clients des rénovations énergétiques profondes.

▪ **RECOMMANDATION 1.5 :**

**TRAVAILLER AVEC LES PROVINCES AFIN DE S'ASSURER QUE LES NOUVEAUX BÂTIMENTS RESPECTENT DES CODES RIGOUREUX NET ZÉRO ET RÉSILIENTS, ET QU'UN NOUVEAU SYSTÈME DE COTATION *RESILIGUIDE* PERMET AU SECTEUR FINANCIER D'INCITER LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**

**Objectif :** Réduire les émissions du secteur de la construction au Canada et améliorer la résilience des maisons et des entreprises aux effets des changements climatiques.

**Mécanisme :** En introduisant, au cours de la prochaine année, le nouveau modèle national de code du bâtiment intégrant des mesures de net zéro et de résilience tout en offrant des incitatifs pour l'adoption par les provinces; collaborer avec les provinces et le secteur privé à l'adoption des exigences de divulgation de la performance énergétique et de la résilience des bâtiments; et investir 2 millions de dollars pour intégrer une cote « *ResiliGuide* », afin de mesurer la résilience climatique des bâtiments, dans le système de certification Énergide pour votre maison.

▪ **RECOMMANDATION 1.6 :**

**CRÉER UN FONDS POUR LES INFRASTRUCTURES AUTOCHTONES AFIN DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DURABLES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA.**

**Objectif :** Stimuler les investissements dans les infrastructures essentielles, améliorer l'accès au capital privé dans les communautés autochtones et améliorer l'innovation et la base industrielle du Canada.

**Mécanisme :** En créant un fonds d'infrastructure renouvelable d'un milliard de dollars par an, permanent, capitalisé par le gouvernement fédéral et administré par une structure de gouvernance dirigée par les Autochtones.

*Voir l'annexe 1 pour en savoir plus et consulter les instruments de politique proposés.*

# MESURE AUDACIEUSE

## N°2



## AUGMENTER LA PRODUCTION ET L'ADOPTION DE VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION AU CANADA

Le Canada est fier de son histoire dans le domaine de la construction automobile. C'est l'un de nos plus grands secteurs manufacturiers, l'un de nos plus grands exportateurs et, historiquement, un employeur important. En 2018, l'industrie assurait environ 130 000 emplois directs et environ 370 000 emplois indirects<sup>16</sup>.

Aujourd'hui, l'industrie automobile est l'un des secteurs subissant le plus de perturbations du fait de la transition vers une économie mondiale plus propre. Le moteur à combustion interne, qui est au cœur de la technologie automobile depuis plus de cent ans, est l'une des plus grandes sources de pollution climatique au monde. Pendant ce temps, les technologies des véhicules zéro émission (VZE) assoient rapidement leur domination du marché. Selon Bloomberg New Energy Finance, le véhicule à moteur à combustion interne a atteint son pic de ventes en 2015, et sera dépassé par les ventes de VZE dans le monde entier d'ici 2035<sup>17</sup>.

Si le Canada doit avoir un secteur automobile dans vingt ans, ce sera un secteur automobile qui construit des véhicules zéro émission.

Le moment est venu d'investir dans cette transition. Dynamisons notre relance économique après la pandémie en exploitant le savoir-faire canadien pour accélérer la mise en place d'un secteur automobile canadien 2.0.

Mettons à profit les exemples de réussite, comme New Flyer, à Winnipeg, qui fabrique des autobus de transport en commun électriques et les

### ENCADRÉ 06

**Les dix plus grands marchés nationaux sont déjà tout acquis à l'élimination progressive des ventes de véhicules à moteur à combustion interne<sup>18,19</sup>**

Pays (par taille de marché) <sup>20</sup>	Année de référence
ALLEMAGNE	2030
ÉTATS-UNIS (10 ÉTATS)	2050
FRANCE	2040
ROYAUME-UNI	2035
INDE	2030
CANADA	2040
ESPAGNE	2040
ÉGYPTE	2040
PAYS-BAS	2030
TAÏWAN	2040

exporte dans le monde entier; comme La Compagnie Électrique Lion, à Saint-Jérôme, au Québec, qui construit des autobus scolaires électriques pour des clients canadiens et américains; comme les usines automobiles ontariennes à Windsor et à Woodstock qui assemblent la fourgonnette hybride Chrysler Pacifica et le VUS hybride Toyota RAV-4; et comme l'initiative albertaine qui pilote actuellement des camions de transport fonctionnant à l'hydrogène. Ces succès, attribuables à l'ingéniosité canadienne, peuvent être reproduits et étendus pour créer la prochaine génération de bons emplois manufacturiers au Canada.

Mais, ne nous contentons pas de récolter les bénéfices économiques de la fabrication de véhicules plus propres. En sortant de la pandémie, profitons également des avantages climatiques. En rendant les voitures, camions légers, bus et poids lourds zéro émission plus abordables ici, chez nous, et en accélérant le remplacement des véhicules polluants, nous pouvons réduire considérablement les plus de 180 mégatonnes d'émissions de carbone provenant de notre secteur des transports (voir encadré 8). Ainsi, tout en renforçant notre capacité à construire et à vendre des VZE, donnons aux Canadiens un meilleur accès à la propriété et à la conduite de ces véhicules.

L'économie canadienne d'après la COVID-19 doit se faire le champion des véhicules zéro émission. Voici la combinaison de politiques pour y parvenir.

- **RECOMMANDATION 2.1 :**  
**SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL CANADIEN DE VZE**

**Objectif :** Soutenir la rétention et l'attraction des fabricants de la chaîne de valeur VZE et entretenir un écosystème d'emplois en transport propre à l'échelle du Canada.

**Mécanisme :** En offrant 2,5 milliards de dollars en flux de financement spécifiques, remboursables et non remboursables, pour soutenir la fabrication de véhicules zéro émission et de composantes de mobilité électrique à travers la chaîne de valeur au Canada.

- **RECOMMANDATION 2.2 :**  
**INTRODUIRE UN MANDAT VZE PAR ÉTAPES POUR TOUTES LES CLASSES DE VÉHICULES**

**Objectif :** Veiller à ce que les Canadiens de toutes les provinces aient accès aux VZE dans toutes les catégories de véhicules et transmettre un signal clair au secteur privé afin de soutenir la formation, le réoutillage, l'investissement et l'emploi dans l'industrie.

ENCADRÉ 07

**35 des plus grandes villes du monde se sont**

**déclarées résolues à n'acheter que des bus à émission zéro pour les transports en commun d'ici 2025<sup>21</sup>**

ENCADRÉ 08

**ÉMISSIONS PAR TYPE DE VÉHICULE<sup>22</sup>:**

**65M†** Camions de fret  
**54M†** Camionnettes, VUS et fourgonnettes  
**35M†** Voitures

**Mécanisme :** En introduisant une loi sur un mandat VZE qui oblige les fabricants à introduire progressivement une part croissante de véhicules zéro émission dans les ventes de véhicules légers (similaires aux mandats au Québec, en Colombie-Britannique et dans 12 États américains) et de véhicules moyens et lourds (similaires au mandat de la Californie).

▪ **RECOMMANDATION 2.3 :**  
**PROPULSER L'ADOPTION DES VZE À L'ÉCHELLE DU CANADA**

**Objectif :** Augmenter le nombre et la diversité des propriétaires et des conducteurs de VZE au Canada, pour soutenir l'industrie et les emplois nationaux et réduire la pollution.

**Mécanisme :** Avec 2,5 milliards de dollars pour augmenter et cibler les incitatifs offerts aux consommateurs, y compris les Canadiens à faible revenu, les entreprises, et les gouvernements locaux pour l'achat ou la location de véhicules légers, moyens et lourds zéro émission.

▪ **RECOMMANDATION 2.4 :**  
**ACCÉLÉRER L'INSTALLATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES AU CANADA**

**Objectif :** Rendre les bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) accessibles et bien situées pour tous les conducteurs.

**Mécanisme :** Avec deux milliards de dollars pour augmenter le financement des programmes existants d'infrastructure de recharge de véhicules électriques afin d'élargir leur échelle et leur portée.

*Voir l'annexe 2 pour en savoir plus et consulter les instruments de politique proposés.*

# MESURE AUDACIEUSE

## N°3



## ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES SECTEURS D'ÉNERGIES PROPRES AU CANADA

Les secteurs énergétiques du Canada sont un énorme moteur de notre prospérité économique. Ils ont généré 832 500 emplois directs et indirects et contribué à 10,6 % de notre PIB en 2018<sup>23</sup>. Ils fournissent également aux entreprises et aux ménages canadiens de l'électricité, du chauffage et des carburants à des prix abordables – un avantage énergétique qui profite à l'ensemble de l'économie.

Et l'avantage énergétique du Canada est de plus en plus faible en carbone et propre. De 2007 à 2017, nos secteurs énergétiques propres ont connu une croissance de 25 % plus rapide que le secteur de l'énergie en général<sup>24</sup>. Ils ont employé près de 300 000 Canadiens en 2017, et leur croissance était 60 % plus rapide que celle du reste de l'économie<sup>25</sup>.

C'est grâce à cette main-d'œuvre que le Canada est en voie d'atteindre l'objectif de 90 % d'électricité décarbonée d'ici 2030<sup>26</sup>, ce qui lui donnera l'un des réseaux électriques les plus propres du monde. C'est aussi le moteur d'une industrie locale des biocarburants qui réduit les émissions de diesel, d'essence, de gaz naturel et de carburateurs. Cela consiste à installer des systèmes d'énergie solaire, de bioénergie et d'énergie collective pour réduire les émissions et améliorer la sécurité énergétique des communautés autochtones et isolées. Et cela consiste à développer un savoir-faire mondial de premier plan dans le domaine du captage et du stockage du carbone afin de réduire les émissions de combustibles fossiles à la source.

Le moment est venu de voir grand avec les secteurs canadiens de l'énergie propre. Les investissements dans ce domaine créent presque trois fois plus d'emplois par dollar investi que les combustibles fossiles<sup>27</sup>. Et des études

### ENCADRÉ 09

**18 pays représentant plus  
75% du PIB  
mondial  
déploient actuellement  
des stratégies en  
matière d'hydrogène<sup>31</sup>**



internationales révèlent que ces investissements ont des répercussions particulièrement importantes et positives sur l'ensemble de l'économie<sup>28</sup>. D'autre part, ils ont le potentiel de réduire considérablement les 81 % des émissions de carbone du Canada produites actuellement par des sources énergétiques<sup>29</sup>.

Les investissements intelligents réalisés aujourd'hui permettront au Canada d'assouvir son ambition et de devenir une puissance mondiale en matière de production d'énergies propres pour les années à venir.

Ces investissements devraient se concentrer sur trois principaux domaines. Premièrement, l'électricité. Le Canada dispose d'un avantage unique en matière d'électricité propre et peu coûteuse. Nous devons renforcer nos réseaux électriques pour les exploiter pleinement. Deuxièmement, le financement et la croissance des solutions émergentes à faible intensité de carbone, comme l'hydrogène propre et les petits réacteurs nucléaires modulaires, pour lesquels le Canada jouit d'une avance mondiale indéniable. Et, troisièmement, l'appui des solutions menées par les peuples autochtones. Les entreprises et les communautés autochtones sont déjà à l'origine de plus de 2 000 projets d'énergie propre au Canada<sup>30</sup>. De nombreux autres sont prêts à être lancés.

L'économie canadienne d'après la pandémie doit pousser notre avantage en matière d'énergie propre. Voici la combinaison de politiques pour y parvenir.

- **RECOMMANDATION 3.1 :**  
**ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS DANS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES PROPRES ET ROBUSTES**

**Objectif :** Veiller à ce que les réseaux électriques du Canada soient robustes, flexibles, résilients et capables de soutenir une électrification propre des transports, du chauffage des bâtiments et de l'industrie.

**Mécanisme :** Lancer le Fonds pour l'énergie propre de 5 milliards de dollars proposé – et envisager des capitaux supplémentaires si nécessaire – avec comme objectif modifié d'accélérer les investissements à deux fins : (1) au besoin, augmenter, étendre et/ou bonifier la capacité des réseaux de transport et de distribution électriques d'accommoder l'électrification à grande échelle de besoins en mobilité, en chauffage de bâtiments ou en procédés industriels, et (2) accélérer le déploiement d'usages (p. ex. appareils ou bâtiments) ou de réseaux « intelligents », dans la mesure où ces derniers permettent aux réseaux électriques d'accommoder une plus grande part d'énergies renouvelables.

- **RECOMMANDATION 3.2 :**  
**SOUTENIR LES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DE PROCHAINE GÉNÉRATION DU CANADA**

**Objectif :** Créer ou développer une agence de financement capable de soutenir le développement de solutions prometteuses à faible émission de carbone et de

---

#### ENCADRÉ 10

**En 2017, les secteurs de l'énergie propre du Canada employaient près de 300 000 Canadiens et connaissaient une**

**croissance de l'emploi 60% plus rapide**

**que le reste de l'économie<sup>32</sup>**

---

#### ENCADRÉ 11

**81% des émissions du Canada proviennent de la production et de la consommation d'énergie<sup>33</sup>**

diversification tout au long du cycle d'innovation, et agir dès maintenant pour soutenir des projets prêts à démarrer de nouvelle génération.

**Mécanisme :** Avec un organisme gouvernemental indépendant ayant la profondeur technique nécessaire pour soutenir des technologies prometteuses qui offrent un avenir net zéro aux secteurs des ressources du Canada. L'agence serait capitalisée avec 5 milliards de dollars sur sept ans et se concentrerait sur deux volets: la mise à l'échelle des projets existants prêts à démarrer et l'investissement dans des technologies à plus haut risque et à un stade plus précoce telles que l'énergie géothermique, le stockage avancé d'énergie, les carburants renouvelables, les petits réacteurs modulaires (PRM) et bitume au-delà de la combustion.

▪ **RECOMMANDATION 3.3 :**

**CATALYSER ET SOUTENIR LES PLATEFORMES NATIONALES AUTOCHTONES D'ACTION POUR LES ÉNERGIES PROPRES**

**Objectif :** Soutenir le développement d'infrastructures énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle à travers le pays grâce au leadership et à la participation autochtones, permettant le renforcement des capacités, les partenariats et les projets.

**Mécanisme :** Avec 500 millions de dollars pour accélérer la diffusion des technologies et des infrastructures d'énergie propre grâce à une plateforme de renforcement des capacités dirigée par des communautés autochtones; le financement de projets pour des systèmes d'énergie propre; des programmes de croissance propre, d'emploi et de développement économique; l'approvisionnement fédéral; et l'établissement de partenariats nationaux.

▪ **RECOMMANDATION 3.4 :**

**SOUTENIR LE RÔLE CANADIEN DE CHEF DE FILE DANS UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE BASÉE SUR L'HYDROGÈNE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE**

**Objectif :** Exploiter l'avantage mondial du Canada dans l'hydrogène à faible émission de carbone en réduisant les risques au niveau des investissements, en construisant des infrastructures, en développant les marchés d'exportation et en soutenant la commercialisation ciblée de l'hydrogène le plus propre au monde.

**Mécanisme :** En allouant 1 milliard de dollars à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale intégrée sur l'hydrogène, dont 100 millions de dollars pour établir des nœuds d'hydrogène régionaux qui tirent parti de l'expertise et des partenariats locaux pour concevoir des solutions où l'hydrogène est le carburant à faible émission optimal .

*Voir l'annexe 3 pour en savoir plus et consulter les instruments de politique proposés.*

# MESURE AUDACIEUSE

## N°4



## INVESTIR DANS LA NATURE QUI NOUS PROTÈGE ET POURVOIT À NOS BESOINS

La nature du Canada définit notre pays. Nous abritons la plus grande superficie forestière ininterrompue de la planète, un quart de ses milieux humides, 20 % de son eau douce et le plus long littoral du monde. Notre économie repose sur cette richesse naturelle. Nos ressources naturelles commercialisables – énergie, bois et minéraux – emploient directement et indirectement 1,7 million de Canadiens<sup>34</sup>, sans oublier l'économie de la nature au sens large, qui comprend l'agriculture, le tourisme, la pêche et la chasse, les activités économiques autochtones, ainsi que la conservation, la restauration et la gestion, qui emploient des centaines de milliers de personnes supplémentaires.

La nature est également l'un des moyens les plus économiques de lutter contre les changements climatiques. Selon une étude internationale publiée l'année dernière, les solutions fondées sur la nature, comme la conservation des forêts et l'agriculture régénératrice, pouvaient piéger suffisamment de carbone pour nous permettre d'atteindre plus d'un tiers des objectifs climatiques mondiaux pour 2030<sup>35</sup>. Les infrastructures naturelles nous offrent également une solution abordable pour renforcer la résilience aux effets des changements climatiques. Les milieux humides naturels, par exemple, réduisent jusqu'à 38 % les coûts des catastrophes attribuables aux phénomènes climatiques<sup>36</sup>.

En d'autres termes, notre économie de la nature est l'arme secrète du Canada pour stimuler une relance résiliente après la COVID-19.

### ENCADRÉ 12

**Les milieux humides naturels peuvent réduire les coûts des catastrophes liées aux phénomènes climatiques par**

**29%** dans les zones rurales  
**38%** dans les zones urbaines<sup>37</sup>

### BOX 13

**La plantation de 2 milliards d'arbres permettra de piéger le carbone au coût relativement faible de 16 à 36 dollars par tonne<sup>38</sup>**

En investissant dans la nature, nous pouvons créer des emplois dans toutes les régions et pour tous les groupes démographiques, tout en réalisant des progrès économiques en matière de changement climatique. Nous pouvons renforcer la position de chef de file des peuples autochtones en matière de conservation, en nous appuyant sur un certain nombre de zones protégées proposées par les Autochtones. Nous pouvons donner aux collectivités les moyens d'exploiter les infrastructures naturelles et de réduire le coût des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous pouvons donner aux agriculteurs et aux entreprises forestières accès aux marchés environnementaux qui récompensent le piégeage du carbone et la gestion de la conservation. Nous pouvons créer des milliers d'emplois pour les jeunes dans les domaines de la plantation d'arbres, de la restauration des écosystèmes et de l'écotourisme. Et nous pouvons faire progresser la prochaine génération d'emplois en développant les secteurs des ressources les mieux gérés au monde.

Le Canada doit se faire le champion de l'économie de la nature dans le cadre de la relance d'après la pandémie. Voici la combinaison de politiques pour y parvenir.

- **RECOMMANDATION 4.1 :**  
**INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES NATURELLES**

**Objectif :** Restaurer et conserver les infrastructures naturelles, telles que les milieux humides, les marais côtiers et les forêts riveraines, pour accroître la résilience climatique des collectivités voisines tout en garantissant des cobénéfices tels que le stockage du carbone, la conservation de la biodiversité et les économies de coûts.

**Mécanisme :** En ajoutant une nouvelle allocation spécifique de 500 millions de dollars pour les infrastructures naturelles dans le cadre d'une bonification de 4 milliards de dollars du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, avec une programmation qui élargit l'admissibilité aux projets à petite échelle et stimule les partenariats dans le secteur public tout en attirant des capitaux privés et tirer parti des cadres d'assurance.

- **RECOMMANDATION 4.2 :**  
**ACCÉLÉRER LE RÔLE MOTEUR MONDIAL EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET PROMOUVOIR LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES**

**Objectif :** Être un chef de file mondial de la conservation tout en faisant progresser la réconciliation autochtone, en atténuant les changements climatiques, en créant des emplois et en gérant le capital naturel qui sous-tend notre économie, notre santé et notre bien-être.

**Mécanisme :** En investissant 1 milliard de dollars dans l'expansion et la gestion supplémentaires du réseau des aires protégées du Canada, en particulier des aires protégées et conservées par les peuples autochtones, tout en soutenant l'infrastructure pour l'écotourisme; en augmentant les investissements dans les gardiens autochtones; et en renforçant les capacités de surveillance écologique, de comptabilité et de planification des systèmes.

- **RECOMMANDATION 4.3 :**

- AUGMENTER LE FINANCEMENT DES SERVICES FONDÉS SUR LA NATURE**

**Objectif :** Mobiliser des capitaux privés pour soutenir la saine gestion et la conservation par les propriétaires fonciers, les agriculteurs, les communautés et les gestionnaires de ressources.

**Mécanisme :** En mettant en œuvre des politiques visant à développer et à renforcer les marchés environnementaux nationaux et qui encouragent les investissements privés, en offrant 1,25 milliard de dollars en incitatifs pour le stockage du carbone et la protection de la biodiversité à travers le Canada; et en s'appuyant sur les cadres juridiques et les mécanismes de financement existants.

- **RECOMMANDATION 4.4 :**

- ACCROÎTRE ET FORMER LA MAIN-D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION, LA SURVEILLANCE ET LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES ET L'ÉCOTOURISME**

**Objectif :** Tirer parti des initiatives de conservation et de gestion des ressources existantes, telles que l'engagement de planter 2 milliards d'arbres, pour accroître la main-d'œuvre pour une économie de la nature et renforcer les capacités pour une restauration accrue des écosystèmes, la surveillance environnementale, la gestion durable des ressources et l'écotourisme.

**Mécanisme :** En investissant 400 millions de dollars pour relier les Canadiens chômeurs et sous-employés aux débouchés de l'économie de la nature. Ainsi que pour accroître la capacité de planification et de mise en œuvre des gouvernements locaux, des groupes autochtones, des agences de conservation, des opérations forestières et agricoles, des ONG et des organismes de tourisme.

*Voir l'annexe 4 pour en savoir plus et consulter les instruments de politique proposés.*

# MESURE AUDACIEUSE

## N°5



## ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ ET LES EMPLOIS PROPRES DANS TOUTE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

En 2015, avec la signature de l'Accord de Paris sur le climat, 197 pays ont envoyé un puissant signal de marché au monde. La Commission mondiale sur l'économie et le climat a depuis estimé à 26 000 milliards de dollars les avantages économiques et à 65 millions le nombre de nouveaux emplois créés dans le monde d'ici 2030 pour atteindre ces objectifs et répondre à la demande mondiale de solutions respectueuses du climat<sup>39</sup>. Pour replacer ces informations dans leur contexte, ces projections d'emploi s'élèvent à trois emplois à temps plein pour chaque travailleur canadien. En ce qui concerne les possibilités de croissance économique, il y en a peu qui soient plus importantes que cela.

Mais d'autres pays sont également en concurrence pour ces avantages et ces emplois, et le Canada ne peut tirer son épingle du jeu qu'en agissant rapidement pour concevoir les solutions à faible émission de carbone que le monde souhaite.

Pour y parvenir, il faut accélérer la conception et l'adoption de solutions à faible émission de carbone dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Car, en 2025, l'entreprise la plus compétitive et la plus résiliente, tous secteurs confondus, sera celle qui pourra fournir le même produit avec des conséquences environnementales moindres.

### ENCADRÉ 14

**65 million**  
d'emplois grâce à une  
action mondiale ambitieuse  
en faveur du climat  
jusqu'en 2030.

### ENCADRÉ 15

Les technologies d'efficacité  
énergétique peuvent  
permettre à l'industrie  
**d'économiser**  
**784 milliards**  
**de dollars** par an<sup>40</sup>

Le positionnement des entreprises et des travailleurs canadiens pour cette occasion nécessitera une initiative clairvoyante du secteur privé. Le gouvernement peut soutenir ce type d'initiative en définissant clairement la destination, puis en fournissant une feuille de route pour y parvenir. C'est pourquoi nous recommandons des feuilles de route pour la compétitivité propre, avec des plans d'investissement connexes, secteur par secteur, qui ciblent les principales possibilités pour le Canada de réussir dans une économie mondiale en évolution. Ces feuilles de route contribueront à déchaîner l'initiative du secteur privé pour que le Canada atteigne sa destination d'émissions nettes zéro. Cela fait écho à la toute première recommandation du Groupe d'experts sur la finance durable en 2019.

Nous proposons également un ensemble de mesures de soutien – incitatifs, infrastructures et investissements – qui contribueront à favoriser l'innovation, la croissance et l'emploi propres à l'échelle de l'économie canadienne. Ces mesures contribueront à inverser la baisse des investissements privés dans la production et l'adoption de technologies propres provoquée par la COVID-19, et à relancer l'économie propre du Canada.

L'économie canadienne d'après la pandémie doit soutenir la compétitivité et les emplois propres dans tous les secteurs. Voici la combinaison de politiques pour y parvenir.

- **RECOMMANDATION 5.1 :**

- ÉLABORER DES FEUILLES DE ROUTE POUR UNE COMPÉTITIVITÉ PROPRE, DES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT ET DES PLANS D'ACTION POUR LES SECTEURS CLÉS**

- Objectif :** Élaborer des voies claires à long terme pour stimuler les emplois et le succès au Canada dans la nouvelle économie mondiale à faible émission de carbone et résiliente au climat qui s'appuie sur les forces sectorielles et régionales du Canada.

- Mécanisme :** En mettant en œuvre la première recommandation du Groupe d'experts sur la finance durable – « Tracer la voie à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et intelligente face au climat, secteur par secteur, avec un plan d'investissement connexe » – et en mobilisant tous les niveaux de gouvernement, les entreprises, les experts et la société civile dans l'élaboration de plans d'action pour saisir ces occasions.

- **RECOMMANDATION 5.2 :**

- INVESTIR DANS DES COMPÉTENCES ET DES INFRASTRUCTURES AVANCÉES**

- Objectif :** Construire la main-d'œuvre qualifiée et l'infrastructure qui sont à la base d'une économie propre, compétitive et résiliente au climat, et de la prochaine génération d'emplois.

ENCADRÉ 16

## 14 des 19 métaux et minéraux

utilisés pour fabriquer  
les panneaux solaires se  
trouvent au Canada<sup>41</sup>.

**Mécanisme :** En travaillant avec les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones au cours des 1 à 2 prochaines années pour concevoir, financer et mettre en œuvre des plans de système pour les compétences et les infrastructures qui correspondent aux feuilles de route pour une compétitivité propre du Canada.

▪ **RECOMMANDATION 5.3 :**

**ACCÉLÉRER LA PRODUCTION ET L'ADOPTER DE TECHNOLOGIES PROPRES DANS TOUTE L'ÉCONOMIE**

**Objectif :** Faire du Canada le meilleur endroit au monde pour développer une entreprise propre dans n'importe quel secteur.

**Mécanisme :** En utilisant de l'investissement ciblé, du financement mixte et d'autres incitatifs pour attirer les investissements privés nécessaires pour accroître la production et l'utilisation de technologies propres par les entreprises, l'industrie et les ménages à travers le Canada. Ainsi qu'en engageant 1 milliard de dollars supplémentaires par année pour soutenir leur mise à l'échelle et leur commercialisation en bonifiant le co-investissement public et en développant les appels d'offres publics écologiques.

▪ **RECOMMANDATION 5.4 :**

**ACCROÎTRE L'ÉQUITÉ DE L'ACTION CLIMATIQUE**

**Objectif :** Accroître l'accessibilité financière, réduire les inégalités de revenu après impôt et veiller à ce que les avantages et les coûts de l'action climatique soient équitablement répartis.

**Mécanisme :** En tenant compte de l'équité dans la conception des politiques climatiques et en rendant l'Incitatif à agir pour le climat plus accessible.

*Voir l'annexe 5 pour en savoir plus et consulter les instruments de politique proposés.*



# Le chemin de la relance



La pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans la plus profonde récession mondiale depuis les années 1930. Au Canada, elle a entraîné des pertes d'emplois record qui sont uniques non seulement par leur ampleur, mais aussi par leur portée et les types d'emplois perdus. Les ménages, les entreprises, les villes et les populations vulnérables du Canada ont été extrêmement touchés, et les gouvernements de partout au pays ont réagi en investissant dans des mesures de soutien indispensables.

Lorsque le Canada aura raison de la pandémie, les secteurs public et privé vont se concentrer sur la construction d'une relance économique à long terme.

La nature de cette relance peut soit nous accélérer vers un avenir plus propre, plus prospère et plus résilient pour le Canada, soit nous enfermer dans de mauvaises habitudes qui compromettent la capacité du Canada à réussir dans l'économie propre et résiliente aux changements climatiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est un moment décisif. Les décisions que nous prenons à la suite de la pandémie seront celles avec lesquelles nous et les futurs Canadiens vivrons pendant longtemps. Nous invitons les gouvernements et les Canadiens de partout à réfléchir à l'avenir que nous souhaitons vraiment, puis à envisager le pont à construire pour y parvenir.

# ANNEXE 1 :

## MESURE AUDACIEUSE No 1 : INVESTIR DANS DES BÂTIMENTS RÉSILIENTS AU CLIMAT ET ÉCOÉNERGÉTIQUES

Recommandations détaillées et instruments de politique

*Préparé par le Secrétariat du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente, avec des contributions d'un certain nombre d'organismes et de chercheurs (voir annexe 6).*

### ■ RECOMMANDATION 1.1 : ÉLARGIR LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PUBLIC-PRIVÉ POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

**Objectif :** Créer un marché fonctionnel de la rénovation des bâtiments qui soutient les emplois et prend en charge les problèmes de santé et d'abordabilité.

**Mécanisme :** En utilisant un investissement public de 13 milliards de dollars pour mobiliser 35 milliards de dollars de capitaux privés grâce à des stratégies de réduction des risques et de co-investissement, et en facilitant la création de réseaux régionaux de financement de l'efficacité grâce à des approches normalisées de création et de souscription de projets, et d'agrégation et d'entreposage de projets pour attirer de grands investisseurs institutionnels.

#### **Instruments de politique :**

- Une capitalisation<sup>42</sup> de 13 milliards de dollars en investissements publics dans une plateforme de financement de la rénovation, répartis entre différents agents administratifs, chacun se concentrant sur différentes parties du marché :
  - La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) se concentrera sur les bâtiments publics, commerciaux et institutionnels. La BIC facilitera également l'agrégation, la titrisation et les incitations à la création de projets;
  - La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) souscrira le financement résidentiel, en association avec le Fonds municipal vert et les services publics offrant un financement à même la facture, et offrira une nouvelle réduction de 25 % sur les primes d'assurance hypothécaire comme incitatif à effectuer des rénovations de résilience (reflétant l'incitatif existant pour efficacité énergétique);
  - Ressources naturelles Canada (RNCan) facilitera la mise en place d'un réseau d'organismes régionaux chargés de développer des projets « sur le terrain » capables de réunir les critères de financement fédéraux. Cela permettra de soutenir un portefeuille solide de projets.

**Caractéristiques essentielles :** Les investissements initiaux seront axés sur la qualité de l'air, le confort thermique et les améliorations pour la résilience aux changements climatiques dans les logements abordables, les écoles, les hôpitaux et les bâtiments municipaux (rénovations des municipalités, universités, écoles et hôpitaux, et des logements collectifs à loyer modique).

**Efforts actuels :** L'interprétation par la BIC de l'« infrastructure verte » a mené à une focalisation sur des projets de grande envergure, ce qui a créé un trou pour les solutions d'énergie distribuée comme la rénovation des bâtiments et l'énergie solaire. La Fédération canadienne des municipalités a développé des programmes de financement pour le marché d'immeubles de faible hauteur en employant des stratégies telles que le financement des prêts pour l'amélioration énergétique (PACE) et le financement à même la facture de services publics. EfficiencyOne en Nouvelle-Écosse a exprimé son intérêt pour l'administration d'une banque verte pour le Canada atlantique qui soutient la mise en place d'un marché de la rénovation qui fonctionne bien, crée des emplois et s'intéresse à l'accessibilité financière.

#### ■ **RECOMMANDATION 1.2 :**

##### **ÉLARGIR LES PROGRAMMES DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX EXISTANTS, AMÉLIORANT L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA RÉSILIENCE AU CLIMAT**

**Objectif :** Accélérer la modernisation des stocks de maisons et de bâtiments existants au Canada, créer des emplois, améliorer l'efficacité énergétique et la résilience (y compris la protection contre les inondations), comprimer les coûts énergétiques, réduire la pauvreté énergétique, accroître la participation des peuples autochtones et faire progresser les systèmes de chauffage décarbonés.

**Mécanisme :** Avec 10 milliards de dollars pour élargir l'échelle et la portée des portefeuilles de programmes provinciaux et municipaux d'efficacité énergétique et de résilience.

##### **Instruments de politique :**

- Augmentation rapide et responsable du financement sur trois ans de 10 milliards de dollars, répartis entre le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et le Fonds municipal vert;
- Nouveau crédit d'impôt pour la rénovation des logements, analogue au crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire, destiné à encourager l'activité immédiate.

**Caractéristiques essentielles :** Ce programme serait administré par des administrateurs expérimentés en matière d'efficacité énergétique et de résilience climatique qui gèrent des portefeuilles de programmes, et avec des systèmes établis pour les tests de rentabilité, l'évaluation, la mesure et la vérification; et le suivi du rendement. Il tirerait également parti du savoir-faire de la FMC et des antécédents concrets du Fonds municipal vert.

**Efforts actuels :** Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone a déjà versé des fonds aux administrateurs des programmes provinciaux d'efficacité énergétique. Une demande directe par les administrateurs de programmes, plutôt que des négociations avec les provinces, accélérera les investissements.

■ **RECOMMANDATION 1.3 :**  
**FORMER UNE MAIN-D'ŒUVRE DIVERSIFIÉE EN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE**

**Objectif :** Créer de nouveaux emplois et veiller à ce qu'il y ait suffisamment de travailleurs qualifiés, en particulier parmi les femmes et les Autochtones, pour répondre à la demande de projets de rénovation et de construction écoénergétiques et résilients aux phénomènes climatiques.

**Mécanisme :** En investissant 1,25 milliard de dollars dans le développement de la main-d'œuvre pour l'efficacité énergétique et la résistance aux phénomènes climatiques, notamment pour améliorer l'accès aux programmes de formation et façonner de nouvelles approches.

**Instruments de politique :**

- Augmenter le financement par l'intermédiaire des organismes de formation actuellement actifs, comme le Conseil du bâtiment durable du Canada, l'Institut canadien de formation de l'énergie, Eco Canada, Maison passive Canada, l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, les établissements d'enseignement supérieur, les ordres professionnels et les syndicats;
- Travailler avec les universités et les collèges techniques pour développer de nouveaux programmes de formation, comme la collaboration naissante entre les collèges communautaires visant à créer un programme de formation aux bâtiments de Resilient Recovery;
- Développer les compétences et les connaissances des conseillers en énergie du secteur privé existants en tant que (maintenant) conseillers en énergie et en résilience.

**Caractéristiques essentielles :** Mettre en œuvre une stratégie spécifique pour inciter les femmes et les jeunes qui ont perdu leur emploi dans les secteurs de services à bas salaires à trouver de nouvelles carrières dans le domaine de l'efficacité/la résilience énergétique dans des domaines tels que la vente et les relations avec les clients, l'administration et les métiers qualifiés. Consacrer 100 millions de dollars de ces fonds pour mettre à jour et élargir la formation en matière de résilience aux phénomènes climatiques extrêmes.

■ **RECOMMANDATION 1.4 :**  
**DÉPLOYER DES PROJETS DE RÉNOVATIONS STANDARDISÉES À GRANDE ÉCHELLE**

**Objectif :** Transformer les approches de modernisation énergétique et réaliser des économies d'échelle en ce qui concerne les techniques de modernisation innovantes de création canadienne.

**Mécanisme :** Avec 2 milliards de dollars pour sélectionner divers projets de démonstration à grande échelle grâce à un processus concurrentiel, et en appliquant des techniques innovantes pour réduire considérablement le coût, le temps et la perturbation par les clients des rénovations énergétiques profondes.

**Instruments de politique :**

- Financement de 2 milliards de dollars pour un concours mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre Impact Canada, la Fédération canadienne des municipalités et le Bureau de la recherche et du développement énergétiques de Ressources naturelles Canada.

**Caractéristiques essentielles :** Les premiers candidats aux prix comprennent des plans énergétiques communautaires déjà conçus et des concepts de rénovation à l'échelle, comme le concept de « concierge de la rénovation » du Atmospheric Fund, la plateforme du programme d'énergie à émissions nettes zéro de Sustainable Buildings Canada, le projet Energize Bridgewater en Nouvelle-Écosse, le projet de modernisation écoénergétique *Deep Energy Retrofit* à Windsor et le projet de rénovation de logements abordables du Pembina Institute.

**Efforts actuels :** Des rénovations standardisées ont été mises à l'essai à petite échelle dans la coopérative Sundance à Edmonton, en Alberta, et CanmetÉNERGIE élabore, met à l'essai et valide des technologies d'enveloppe de bâtiment préfabriquée<sup>43</sup>.

■ **RECOMMANDATION 1.5 :**

**TRAVAILLER AVEC LES PROVINCES AFIN DE S'ASSURER QUE LES NOUVEAUX BÂTIMENTS RESPECTENT DES CODES RIGOUREUX NET ZÉRO ET RÉSILIENTS, ET QU'UN NOUVEAU SYSTÈME DE COTATION RESILIGUIDE PERMET AU SECTEUR FINANCIER D'INCITER LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**

**Objectif :** Réduire les émissions du secteur de la construction au Canada et améliorer la résilience des maisons et des entreprises aux effets des changements climatiques.

**Mécanisme :** En introduisant, au cours de la prochaine année, le nouveau modèle national de code du bâtiment intégrant des mesures de net zéro et de résilience tout en offrant des incitatifs pour l'adoption par les provinces; collaborer avec les provinces et le secteur privé à l'adoption des exigences de divulgation de la performance énergétique et de la résilience des bâtiments; et investir 2 millions de dollars pour intégrer une cote « ResiliGuide », afin de mesurer la résilience climatique des bâtiments, dans le système de certification *Énergide pour votre maison*.

**Instruments de politique :**

- Prévoir un financement complémentaire pour inciter les provinces à adopter les normes supérieures des codes modèles de l'énergie;
- Concevoir un système de cotation pour évaluer la résilience aux changements climatiques comme première étape pour encourager la mise au point et l'adoption de programmes de modernisation résiliente (p. ex., conception de prêts hypothécaires verts).

**Caractéristiques essentielles :** Atteindre un taux de conformité de 90 % aux codes du bâtiment prêts pour une énergie à émissions nettes zéro d'ici 2030. Ressources naturelles Canada s'appuiera sur les nouvelles mesures de résilience climatique résidentielle incorporées par le Conseil national de recherches dans le Code modèle national du bâtiment pour élaborer une étiquette ResiliGuide et un système de cotation. Ce code servirait de base à la formation des conseillers en énergie du secteur privé aux mesures de résilience.

**Efforts actuels :** On prévoit la publication de codes modèles de l'énergie à l'automne 2020. Entre 2016 et 2018, le Centre Intact de l'Université de Waterloo a mené plus de 500 évaluations de protection des habitations contre les inondations à Burlington, à Toronto et à Saskatoon. Ce projet pilote a démontré la faisabilité d'une évaluation de la résilience des habitations aux inondations en utilisant des méthodes similaires à celles précédemment déployées pour l'efficacité énergétique. La divulgation des risques d'inondation sur le marché de l'immobilier résidentiel stimule le marché de la rénovation dans les endroits où des inondations se sont produites récemment.

■ **RECOMMANDATION 1.6 :**  
**CRÉER UN FONDS POUR LES INFRASTRUCTURES AUTOCHTONES AFIN DE SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DURABLES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES DU CANADA**

**Objectif :** Stimuler les investissements dans les infrastructures essentielles, améliorer l'accès au capital privé dans les communautés autochtones et améliorer l'innovation et la base industrielle du Canada.

**Mécanisme :** En créant un fonds d'infrastructure renouvelable d'1 milliard de dollars par an, permanent, capitalisé par le gouvernement fédéral et administré par une structure de gouvernance chapeauté par les Autochtones.

**Instruments de politique :**

- Concevoir un mécanisme de financement d'1 milliard de dollars, établi à l'aide de fonds d'amorçage, qui offrira un moyen de financement mixte pour recueillir des fonds des institutions financières, du secteur privé, des universités et des fondations, des agences de financement internationales et des philanthropes privés;
- Ce fonds doit être administré par un organisme tiers externe dirigé par des Autochtones.

**Caractéristiques essentielles :** Mécanisme de financement qui donne aux collectivités un accès direct et exempt de quotas d'attribution. De cette façon, cela garantit que les projets proviennent directement des communautés autochtones. Tous les projets soumis doivent provenir de groupes communautés ou être développés/conçus en association avec ces communautés.

**Initiatives en cours :** La nation Haisla, le conseil de bande Lax Kw'alaams, la nation Nisga'a et la Première nation Metlakatla ont produit une proposition similaire, la First Nations Climate Initiative (FNCI). Les nations FNCI de Colombie-Britannique ont récemment publié une proposition de cadre de discussion politique appelant les gouvernements fédéral, provincial et des autres Premières nations, ainsi que le secteur privé et les organisations de la société civile, à se joindre à une nouvelle initiative visant à atténuer les changements climatiques et à réduire la pauvreté chez les peuples autochtones.

## **PARTENAIRES POTENTIELS DE LA MESURE AUDACIEUSE N° 1 :**

- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Conseil canadien pour le commerce autochtone
- Conseil du bâtiment durable du Canada
- Institut canadien de formation de l'énergie
- The Atmospheric Fund
- Eco Canada
- Maison passive Canada
- Sustainable Building Canada
- Indigenous Clean Energy
- Centre Intact d'adaptation au climat
- Efficacité énergétique Canada
- Bureau d'assurance du Canada
- Brookfield Global Integrated Solutions
- Établissements d'enseignement supérieur
- Associations professionnelles
- Fédération canadienne des municipalités
- Ligue des communautés canadiennes sobre en carbone
- First Nations Climate Initiative
- Administrateurs des programmes provinciaux d'efficacité énergétique
- Services énergétiques
- Secteur de la fabrication de produits à haut rendement énergétique
- Secteur financier
- Secteur de l'immobilier
- Ressources naturelles Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Banque de l'infrastructure du Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Impact Canada

# ANNEXE 2 :

## MESURE AUDACIEUSE No 2 : AUGMENTER LA PRODUCTION ET L'ADOPTION DE VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION AU CANADA

Recommandations détaillées et instruments de politique

*Préparé par le Secrétariat du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente, avec des contributions d'un certain nombre d'organismes et de chercheurs (voir annexe 6).*

### ■ RECOMMANDATION 2.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL CANADIEN DES VZE

**Objectif :** Soutenir la rétention et l'attraction des fabricants de la chaîne de valeur VZE et entretenir un écosystème d'emplois en transport propre à l'échelle du Canada.

**Mécanisme :** En offrant 2,5 milliards de dollars en flux de financement spécifiques, remboursables et non remboursables, pour soutenir la fabrication de véhicules zéro émission et de composantes de mobilité électrique à travers la chaîne de valeur au Canada.

#### **Instruments de politique :**

- Créer un programme spécifique dans le cadre du troisième volet du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI), afin de se concentrer sur les investissements suivants :
  - o Développement de tous les éléments de la chaîne canadienne d'approvisionnement en batteries (de l'extraction minière et du traitement chimique au conditionnement et au recyclage des batteries);
  - o Assemblage de véhicules électriques par les équipementiers pour soutenir les investissements dans la production nationale de VZE et attirer les investissements étrangers directs;
  - o Élargissement de la chaîne logistique de fabrication des pièces de VZE;
- Créer un programme spécifique dans le cadre du cinquième volet du FSI pour développer un écosystème national de la mobilité électrique qui encourage la collaboration dans les domaines de la mobilité propre et intelligente.

**Caractéristiques essentielles :** En annonçant le montant total de l'aide dès le début, cette politique donnera un signal clair au marché. La politique peut être mise en œuvre en tirant parti de l'infrastructure existante du Fonds stratégique pour l'innovation. Toutefois,



plusieurs ministères fédéraux devraient collaborer à l'élaboration de la politique, notamment ISDE, le Conseil privé, le SCT, RNCan, ECCC et Affaires mondiales Canada. Étant donné que ces politiques peuvent s'inscrire dans un programme actif, les critères de réussite les plus importants seront le soutien politique et une impulsion spécifique du secteur privé.

**Efforts actuels :** Le Fonds stratégique pour l'innovation pourrait soutenir techniquement les projets liés aux VZE, mais jusqu'à présent, l'activité dans ce domaine a été limitée en raison de la vaste applicabilité du programme dans de multiples secteurs. Plus précisément, en 2017, le FSI a consolidé et simplifié l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, le Programme de démonstration de technologies, le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile et le Programme d'innovation pour les fournisseurs du secteur de l'automobile. Bien qu'il s'agisse d'une tentative de simplifier les demandes de financement, il manquait l'orientation « stratégique » nécessaire pour les secteurs qui connaissent des grands changements, comme l'industrie automobile.

■ **RECOMMANDATION 2.2 :**  
**INTRODUIRE UN MANDAT VZE PAR ÉTAPES POUR TOUTES LES CLASSES DE VÉHICULES**

**Objectif :** Veiller à ce que les Canadiens de toutes les provinces aient accès aux VZE dans toutes les catégories de véhicules et transmettre un signal clair au secteur privé afin de soutenir la formation, le réoutillage, l'investissement et l'emploi dans l'industrie.

**Mécanisme :** En introduisant une loi sur un mandat VZE qui oblige les fabricants à introduire progressivement une part croissante de véhicules zéro émission dans les ventes de véhicules légers (similaires aux mandats au Québec, en Colombie-Britannique et dans 12 États américains) et de véhicules moyens et lourds (similaires au mandat de la Californie).

**Instruments de politique :**

- Instrument de grande envergure : mandat VZE
  - o Les exigences annuelles en pourcentage des ventes doivent augmenter sur une période de plus de dix ans;
  - o Les crédits négociables offrent une certaine souplesse aux fabricants;
- Objectifs pour les VUL (véhicules utilitaires légers) :
  - o Fixer des exigences ambitieuses, mais réalisables, fondées sur une analyse rigoureuse;
  - o Objectif fédéral volontaire actuel (30 % des nouvelles ventes d'ici 2030) considéré comme un minimum;
- Objectifs pour les VUML (véhicules utilitaires moyens et lourds) : alignement avec le mandat des VUML zéro émission de Californie<sup>44</sup>
  - o L'exigence commence en 2024;

- Garantit qu'environ un VUML sur trois vendus en 2030 sont des VZE (les exigences particulières varient selon la catégorie de véhicules);
- Toutes les catégories sont visées : camionnettes à plateau, camions porteurs et porteurs-remorqueurs.

#### **Caractéristiques essentielles :**

- Les objectifs doivent être fondés sur une modélisation rigoureuse pour déterminer ce qui est réalisable en fonction d'autres contraintes à l'adoption;
- Une vaste mobilisation des différents acteurs de l'industrie est nécessaire pour assurer leur engagement, envoyer un signal clair aux fabricants et encourager la production de VZE pour atteindre les objectifs;
- L'objectif consiste à avoir entre un tiers et la moitié des ventes en véhicules neufs zéro émission d'ici une décennie.

**Efforts actuels :** Les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique ont toutes deux adopté des mandats VZE pour les véhicules utilitaires légers, exigeant des constructeurs automobiles qu'ils vendent un nombre minimum de VZE selon un pourcentage des ventes totales de véhicules, avec des objectifs qui augmentent au fil du temps. Le mandat du Québec a été adopté en 2018, et le premier rapport de conformité publié en avril 2020 montre que tous les constructeurs automobiles s'y conforment en tous points<sup>45</sup>. Les objectifs du mandat de la Colombie-Britannique en matière de VZE<sup>46</sup> correspondent exactement aux objectifs volontaires du Canada en matière de ventes de VZE (10 % des ventes d'ici 2025, 30 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040). Le gouvernement du Québec mène actuellement une consultation afin de comprendre si les objectifs doivent être revus à la hausse et si le champ d'application doit être élargi pour inclure les véhicules utilitaires moyens et lourds.

### ■ **RECOMMANDATION 2.3 :**

#### **PROPULSER L'ADOPTION DES VZE À L'ÉCHELLE DU CANADA**

**Objectif :** Augmenter le nombre et la diversité des propriétaires et des conducteurs de VZE au Canada, pour soutenir l'industrie et les emplois nationaux et réduire la pollution.

**Mécanisme :** Avec 2,5 milliards de dollars pour augmenter et cibler les incitatifs offerts aux consommateurs, y compris les Canadiens à faible revenu, les entreprises, et les gouvernements locaux pour l'achat ou la location de véhicules légers, moyens et lourds émission zéro.

#### **Instruments de politique :**

- Augmenter le financement des initiatives fédérales actuelles d'achat de VZE et des programmes de sensibilisation au VZE, tout en :
  - Augmentant les niveaux d'incitation pour améliorer l'accessibilité financière aux VZE;
  - Élargissant les incitatifs pour inclure les camions et les bus zéro émission;
  - Liant le financement fédéral des parcs automobiles gouvernementaux aux exigences d'approvisionnement en VZE;

- Garantissant un financement suffisant pour maintenir les incitatifs pendant plusieurs années afin d'éliminer l'incertitude pour les parties prenantes de l'industrie;
- Développant l'Initiative de sensibilisation aux véhicules zéro émission de RNCan, fortement sursouscrite.

### **Caractéristiques essentielles :**

- Les mesures incitatives seront conçues en tenant soigneusement compte du coût supplémentaire actuel et prévu des VZE par rapport aux véhicules classiques, ainsi que de la pondération des coûts initiaux par rapport aux économies à long terme pour différents segments du marché (p. ex., achat de véhicules individuels par rapport à l'achat d'un parc automobile);
- Les plafonds de prix d'achat des véhicules destinés à exclure les véhicules de luxe doivent tenir compte de la disponibilité prévue des VUS (véhicule utilitaire sport) et des camionnettes zéro émission dans un avenir proche. Ces segments sont particulièrement populaires dans les régions qui sont durement touchées par la crise de COVID-19;
- Le gouvernement fédéral assurera la coordination avec les gouvernements provinciaux qui offrent également des aides financières afin d'anticiper l'effet combiné de toutes les mesures incitatives.

**Efforts actuels :** Le programme fédéral iVZE offre actuellement jusqu'à 5 000 \$ par VZE pour les véhicules utilitaires légers, avec un plafond de 45 000 \$ pour le prix de base du véhicule. Le financement continu de ce programme n'a pas été confirmé. Le Québec offre actuellement jusqu'à 8 000 \$ par VZE pour les véhicules utilitaires légers et a annoncé son intention de poursuivre son programme d'incitation jusqu'en 2026, bien que les niveaux d'incitation puissent être réduits au cours de cette période<sup>47</sup>. Le Québec offre également des incitatifs pour certains véhicules moyens et lourds zéro émission, notamment les autobus scolaires<sup>48</sup> et les camions à usage commercial<sup>49</sup>. La Colombie-Britannique offre actuellement jusqu'à 3 000 \$ pour les VE légers<sup>50</sup> et jusqu'à 50 000 \$ pour les VZE lourds<sup>51</sup>.

## **RECOMMANDATION 2.4 :**

### **ACCÉLÉRER L'INSTALLATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES AU CANADA**

**Objectif :** Rendre les bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) accessibles et bien situées pour tous les conducteurs.

**Mécanisme :** Avec 2 milliards de dollars pour augmenter le financement des programmes existants d'infrastructure de recharge de véhicules électriques afin d'élargir leur échelle et leur portée.

**Instruments de politique :** Renforcer deux programmes de financement existants : l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement (IDIVECR) de RNCan et le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ) de RNCan, afin de :

- Développer l'infrastructure de recharge au-delà des autoroutes jusqu'aux villes (passer de 1 000 à 5 000 bornes de recharge rapide d'ici 2025);
- Soutenir les infrastructures de recharge dans les immeubles résidentiels à logements multiples (augmentation de 20 000 à 40 000 d'ici 2024);
- Créer un nouveau flux de financement spécifique à l'infrastructure de recharge des parcs de poids lourds et d'autobus.

**Caractéristiques essentielles :** Les programmes actuels de RNCan ont des objectifs ambitieux, mais leur déploiement a été limité par la capacité à traiter un grand nombre de demandes. L'augmentation de ces objectifs nécessitera soit des ressources supplémentaires pour traiter un plus grand volume de demandes, soit des ajustements à la conception des programmes de manière à réduire au minimum les efforts administratifs, ou les deux.

**Efforts actuels :**

RNCan dispose actuellement de deux initiatives de financement des infrastructures des VZE sur lesquelles on peut s'appuyer :

- IDIVECR, une initiative principalement axée sur les infrastructures de recharge rapide le long des corridors routiers;
- PIVEZ, un programme principalement axé sur les infrastructures de recharge dans le cadre bâti, y compris dans les immeubles résidentiels à logements multiples, les lieux de travail et les dépôts de parcs automobiles.

## **PARTENAIRES POTENTIELS DE LA MESURE AUDACIEUSE N° 2 :**

- Mobilité électrique Canada
- Plug N' Drive
- Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada
- Équipementiers
- Gouvernements provinciaux
- Fonds stratégique pour l'innovation
- Investir au Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Transports Canada
- Ressources naturelles Canada
- Affaires mondiales Canada

# ANNEXE 3 :

## MESURE AUDACIEUSE No 3 : ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES SECTEURS DE L'ÉNERGIE PROPRE AU CANADA

Recommandations détaillées et instruments de politique

*Préparé par le Secrétariat du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente, avec des contributions d'un certain nombre d'organismes et de chercheurs (voir annexe 6).*

### ■ RECOMMANDATION 3.1 : ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS DANS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES PROPRES ET ROBUSTES

**Objectif :** Veiller à ce que les réseaux électriques du Canada soient robustes, flexibles, résilients et capables de soutenir une électrification propre des transports, du chauffage des bâtiments et de l'industrie.

**Mécanisme :** Lancer le Fonds pour l'énergie propre de 5 milliards de dollars proposé – et envisager des capitaux supplémentaires si nécessaire – avec comme objectif modifié d'accélérer les investissements à deux fins : (1) au besoin, augmenter, étendre et/ou bonifier la capacité des réseaux de transport et de distribution électriques d'accommoder l'électrification à grande échelle de besoins en mobilité, en chauffage de bâtiments ou en procédés industriels, et (2) accélérer le déploiement d'usages (p. ex. appareils ou bâtiments) ou de réseaux « intelligents », dans la mesure où ces derniers permettent aux réseaux électriques d'accommoder une plus grande part d'énergies renouvelables.

#### **Instruments de politique :**

- Aide financière à la planification et à la prise de décision multipartites, attribuée par RNCan pour faire avancer le programme énoncé dans l'Initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité (CRIE);
- Financement partiel des infrastructures pour les projets déjà approuvés, attribué par le Fonds pour l'énergie propre qui disposera d'une enveloppe de 5 milliards de dollars dans le cadre du plan « Investir au Canada ».
- Au besoin, l'offre de capitaux complémentaires afin de rentabiliser l'investissement, par des entreprises d'électricité réglementées, dans le déploiement de solutions de gestion de la pointe, y compris dans le stockage et les compteurs intelligents.

**Caractéristiques essentielles :** Soutiendra la planification et la prise de décisions multipartites. Cet effort est important compte tenu de l'absence de compétence fédérale

sur les infrastructures électriques au Canada. En d'autres termes, le succès dépend de la volonté politique et de la coopération entre les gouvernements provinciaux, les gouvernements autochtones, les exploitants des systèmes régionaux, les propriétaires fonciers privés et les investisseurs du secteur privé.

**Efforts actuels :** Cette proposition s'appuie sur l'Initiative de collaboration régionale et d'infrastructure stratégique de l'électricité (CRIE) de RNCAN qui a franchi un premier pas en réunissant des planificateurs et des décideurs de différentes provinces pour recenser les opportunités économiques rentables. L'appui à cette initiative devrait provenir du Fonds pour l'énergie propre (qui dispose d'une enveloppe de 5 milliards de dollars) qui sera créé par Infrastructure Canada et financé par la Banque de l'infrastructure du Canada.

### ■ **RECOMMANDATION 3.2 :** **SOUTENIR LES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES DE PROCHAINE GÉNÉRATION DU CANADA**

**Objectif :** Créer ou développer une agence de financement capable de soutenir le développement de solutions prometteuses à faible émission de carbone et de diversification tout au long du cycle d'innovation, et agir dès maintenant pour soutenir des projets de nouvelle génération prêts à démarrer.

**Mécanisme :** Avec un organisme gouvernemental indépendant ayant la profondeur technique nécessaire pour soutenir des technologies prometteuses qui offrent un avenir net zéro aux secteurs des ressources du Canada. L'agence serait capitalisée avec 5 milliards de dollars sur sept ans et se concentrerait sur deux volets: la mise à l'échelle des projets existants prêts à démarrer et l'investissement dans des technologies à haut risque et à un stade plus précoce telles que l'énergie géothermique, le stockage avancé d'énergie, les carburants renouvelables, les petits réacteurs modulaires (PRM) et bitume au-delà de la combustion.

#### **Instruments de politique :**

- Un organisme gouvernemental indépendant ayant la profondeur technique nécessaire pour soutenir des technologies prometteuses qui offrent un avenir net zéro aux secteurs des ressources du Canada. Cet organisme doit être doté d'une enveloppe de 5 milliards de dollars au cours des sept premières années;
- Pour une série de projets prêts à démarrer en ce moment, le gouvernement doit tirer parti des programmes et du financement existants de Banque de développement du Canada et d'Exportation et développement Canada, ainsi que du financement de RNCAN, d'ISDE, des organismes de développement régional, de TDDC et de tierces parties comme la Fédération canadienne des municipalités.

#### **Caractéristiques essentielles :**

- L'enveloppe de 5 milliards de dollars sera répartie entre deux volets :
  - L'un financera les technologies de rupture selon une démarche orientée vers la réalisation de la mission, en faisant passer les idées à fort potentiel de la recherche appliquée à la commercialisation (propriété intellectuelle retenue par le

- public);
- L'autre jouera un rôle de financement de projets, développant les technologies commerciales existantes et co-investissant avec le secteur privé et les investisseurs institutionnels pour attirer des investissements. Une aide particulière sera affectée aux innovations des PME et des peuples autochtones;
- Offrir une aide aux universités et aux collèges pour s'assurer que les diplômés sont prêts à imaginer la prochaine génération de solutions d'énergies et de ressources faites au Canada.

#### **Efforts actuels :**

- ARPA-E aux États-Unis (créée en vertu de l'American Recovery and Reinvestment Act de 2010 et modelée sur DARPA). ARPA-E a été créée pour offrir des capitaux patients à long terme aux technologies de pointe innovantes et assurer le co-investissement du secteur privé. Au cours des huit premières années, ARPA-E a investi 2,8 milliards de dollars américains, assuré un financement participatif de 3,2 milliards de dollars américains, créé 385 brevets et a donné naissance à 82 nouvelles entreprises;
- Horizon 2020 dans l'UE (maintenant en transition vers Horizon Europe pour la période de 2021 à 2027) est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation. Son budget sur sept ans s'élève à près de 80 milliards d'euros;
- L'Alberta Oil Sands Technology and Research Authority (AOSTRA) a investi 1,4 milliard de dollars (2019) dans la commercialisation de techniques de production *in situ*, donnant accès aux 80 % des sables bitumineux de l'Alberta non exploitables;
- Le travail d'un fonds d'innovation doit s'aligner sur un certain nombre d'organismes gouvernementaux existants ayant des objectifs similaires, notamment Technologies du développement durable Canada, Alberta Innovates, les organismes de développement régional et Innovation, Science et Développement économique Canada.

### ▪ **RECOMMANDATION 3.3 :** **CATALYSER ET SOUTENIR LES PLATEFORMES NATIONALES AUTOCHTONES D'ACTION POUR LES ÉNERGIES PROPRES**

**Objectif :** Soutenir le développement des infrastructures énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle à travers le pays grâce au leadership et à la participation autochtones, permettant le renforcement des capacités, les partenariats et les projets.

**Mécanisme :** Avec 500 millions de dollars pour accélérer la diffusion des technologies et des infrastructures d'énergie propre grâce à une plateforme de renforcement des capacités dirigée par des communautés autochtones; le financement de projets pour des systèmes d'énergie propre; des programmes de croissance propre, d'emploi et de développement économique; l'approvisionnement fédéral; et l'établissement de partenariats nationaux.

#### **Instruments de politique :**

- 28 millions de dollars en soutien aux programmes pour une plateforme de renforcement des capacités dirigée par des organismes autochtones, y compris la participation des jeunes et des femmes;

- 380 millions de dollars de financement de projets pour les systèmes de micro-réseau, la réduction de la consommation de diesel hors réseau, la planification énergétique communautaire, les infrastructures énergétiques à haut rendement, les énergies renouvelables, les réseaux intelligents, le stockage de l'énergie, les raccordements viables au réseau et les technologies innovantes;
- 75 millions de dollars pour des programmes de développement économique à forte incidence pour promouvoir la coopération fédérale et provinciale-territoriale pour le rôle d'impulsion autochtone en matière d'énergie propre;
- 5 millions de dollars pour un accord fédéral d'achat de services énergétiques propres et d'approvisionnement en énergie propre autochtone;
- 12 millions de dollars pour soutenir les rassemblements nationaux de communautés et de populations autochtones avec tous les paliers de gouvernement (y compris les municipalités), le secteur énergétique au sens large et les entreprises privées, afin de promouvoir la diffusion des technologies énergétiques propres et les investissements dans les infrastructures.

#### **Efforts actuels :**

- Aide financière pour le renforcement des capacités autochtones par l'intermédiaire du programme Indigenous Clean Energy (ICE), notamment le programme 20/20 Catalysts, ICE Network et CoLabs et Bringing it Home (logement et efficacité énergétique);
- Initiative pour réduire la dépendance au diesel des collectivités autochtones éloignées (RNCan, ICE, Pembina);
- First Nations Clean Energy Working Group (C.-B.);
- Ontario Community Energy Champions (appuyé par SIERE, Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité de l'Ontario);
- Emplois pour jeunes : Jeunesse Canada au travail, ECO Canada et Ressources humaines, industrie électrique du Canada;
- First Nations Power Authority (Sask.);
- A.R.E.N.A. Arctic Renewable Energy Network Academy (Polar Canada, en attente à cause de la COVID-19);
- Formation à la modernisation énergétique en personne et à distance (Energy Matters (Ont.), EfficiencyOne (N.-É.);
- Clean Foundation (N.-É.).

#### **RECOMMANDATION 3.4 :**

##### **SOUTENIR LE RÔLE CANADIEN DE CHEF DE FILE DANS UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE BASÉE SUR L'HYDROGÈNE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE**

**Objectif :** Exploiter l'avantage mondial du Canada dans l'hydrogène à faible teneur en carbone en réduisant les risques au niveau des investissements, en construisant des infrastructures, en développant les marchés d'exportation et en soutenant la commercialisation ciblée de l'hydrogène le plus propre au monde.

**Mécanisme :** En allouant 1 milliard de dollars à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale intégrée sur l'hydrogène, dont 100 millions de dollars pour établir des nœuds d'hydrogène régionaux qui tirent parti de l'expertise et des partenariats locaux pour concevoir des solutions où l'hydrogène est le carburant de choix à faibles émissions.



### **Instruments de politique :**

- Lancer de multiples centres d'hydrogène dans les régions du Canada qui peuvent promouvoir les solutions de conception locale, éliminer les obstacles réglementaires, mettre au point des partenariats et des coalitions public-privé;
- Lancer un institut canadien de l'hydrogène sur cinq ans pour tirer parti du savoir-faire indépendant, réunir les acteurs régionaux et promouvoir une politique nationale et régionale qui accélère l'adoption de l'hydrogène à faible teneur en carbone.

### **Caractéristiques essentielles :**

- Le lancement de centres régionaux de l'hydrogène sera soutenu par le cinquième volet du Fonds stratégique pour l'innovation;
- Le mandat des centres de l'hydrogène consisterait à mettre sur pied des projets en collaboration avec les acteurs locaux et à s'entendre avec les organismes de réglementation pour promouvoir le développement d'infrastructures de transport et de ravitaillement en hydrogène. Les projets devraient être hiérarchisés en fonction de la maturité des technologies et de la demande;
- L'Institut de l'hydrogène aura un mandat quinquennal pour effectuer des recherches sur l'harmonisation des règlements et politiques à différents paliers de gouvernement, mener des analyses indépendantes et travailler avec des groupes sectoriels pour cerner les voies de transition à des émissions nettes zéro et les possibilités économiques dans les régions. L'Institut soutiendrait les travaux menés sur le terrain par les centres.

**Efforts actuels :** Les stratégies relatives à l'hydrogène ont été favorisées comme éléments des plans de relance écologiques en Allemagne, dans l'Union européenne et en Corée du Sud<sup>52</sup>. Le Japon a une stratégie relative à l'hydrogène, mais pas une visant l'hydrogène à faible teneur en carbone. Le Canada élabore actuellement une stratégie nationale relative à l'hydrogène<sup>53</sup>. Cette stratégie s'appuierait sur les efforts actuels pour garantir que la polyvalence de l'hydrogène débouche sur des solutions régionales, assouplit les obstacles à l'adoption et augmente le potentiel d'exportation du vecteur énergétique.

## **PARTENAIRES POTENTIELS DE LA MESURE AUDACIEUSE N° 3 :**

- L'Accélérateur de transition
- Clean Resource Innovation Network (CRIN)
- Indigenous Clean Energy
- Alberta Innovates
- Energy Futures Lab
- Energy Storage Canada
- QUEST (Quality Urban Energy Systems of Tomorrow)
- Services publics et sociétés de distribution locales
- Fédération canadienne des municipalités
- Administrations locales
- Développeurs de technologies
- Banque de développement du Canada
- Banque de l'infrastructure du Canada
- Exportation et développement Canada
- Infrastructure Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Ressources naturelles Canada
- Organismes de développement régional
- Fonds stratégique pour l'innovation
- Technologies du développement durable Canada

# ANNEXE 4 :

## MESURE AUDACIEUSE No 4 : INVESTIR DANS LA NATURE QUI NOUS PROTÈGE ET POURVOIT À NOS BESOINS

Recommandations détaillées et instruments de politique

*Préparé par le Secrétariat du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente, avec des contributions d'un certain nombre d'organismes et de chercheurs (voir annexe 6).*

### ■ RECOMMANDATION 4.1 : INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES NATURELLES

**Objectif :** Restaurer et conserver les infrastructures naturelles, telles que les milieux humides, les marais côtiers et les forêts riveraines, pour accroître la résilience climatique des communautés voisines tout en garantissant des cobénéfices tels que le stockage du carbone, la conservation de la biodiversité et les économies de coûts.

**Mécanisme :** En ajoutant une nouvelle allocation dédiée de 500 millions de dollars pour les infrastructures naturelles dans le cadre d'une expansion de 4 milliards de dollars du Fonds d'atténuation des effets des catastrophes et d'adaptation, avec une programmation qui élargit l'admissibilité aux projets à petite échelle et stimule les partenariats dans le secteur public tout en attirant des capitaux privés et tirer parti des cadres d'assurance.

#### **Instruments de politique :**

- Consacrer une allocation pour un fonds de solutions respectueuses de la nature dans le cadre du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC), avec des critères d'admissibilité adaptés au profil particulier des infrastructures naturelles.

**Caractéristiques essentielles :** Les changements spécifiques au FAAC comprennent une augmentation supplémentaire de 2 milliards de dollars du fonds, ainsi que les changements suivants : supprimer le seuil de financement minimum pour améliorer l'accessibilité des petits projets communautaires et permettre le regroupement de projets individuels à l'aide d'outils de financement mixte; valoriser les cobénéfices de la biodiversité et de la protection des habitats dans la notation et donner la priorité aux projets qui apportent des avantages de résilience à long terme; et assouplir les critères d'admissibilité des investisseurs pour impulser un plus grand investissement de la part des fournisseurs d'assurance et de réassurance.

**Initiatives en cours :** Actuellement, les grandes enveloppes fédérales de financement des infrastructures, comme le *Plan Investir dans le Canada* et le *Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes*, ne sont pas conçues en fonction des infrastructures naturelles. Il faut apporter des changements pour améliorer l'accès au financement des petits projets, mieux intégrer les valeurs de la biodiversité et faire en sorte que les projets puissent être financés par un éventail d'investisseurs.

■ **RECOMMANDATION 4.2 :**  
**ACCÉLÉRER LE RÔLE MOTEUR MONDIAL EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET PROMOUVOIR LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES**

**Objectif :** Être un chef de file mondial de la conservation tout en faisant progresser la réconciliation autochtone, en atténuant les changements climatiques, en créant des emplois et en gérant le capital naturel qui sous-tend notre économie, notre santé et notre bien-être.

**Mécanisme :** En investissant 1 milliard de dollars dans l'expansion et la gestion supplémentaires du réseau des aires protégées du Canada, en particulier des aires protégées et conservées par les autochtones, tout en soutenant l'infrastructure pour l'écotourisme; en augmentant les investissements dans les gardiens autochtones; et en renforçant les capacités de surveillance écologique, de comptabilité et de planification des systèmes.

**Instruments de politique :**

- Accroître et élargir le volet Défi du Fonds de la nature du Canada afin de favoriser la création et la gestion des aires protégées, en particulier des aires protégées et de conservation autochtones (APCA);
- Augmenter les investissements pour développer le programme des gardiens autochtones;
- Accorder un financement aux organismes de conservation afin d'accroître les activités de planification, de surveillance, de comptabilité des actifs naturels et de gestion pour un réseau croissant d'aires protégées terrestres et marines;
- Développer de nouveaux types d'aires protégées pour refléter les situations uniques dans le Nord (Autochtones, exploration minière) et dans les aires urbaines, tout en assurant l'intégrité écologique.

**Caractéristiques essentielles :** Le Fonds Défi s'est concentré sur les coûts d'établissement des aires protégées, avec un financement limité pour l'intendance et la gestion. La prolongation et l'accroissement des fonds permettraient ce qui suit :

- Tous les projets de conservation du Fonds Défi ne sont pas inclus dans l'inventaire national des aires protégées et de conservation. La prolongation de la durée et de l'étendue des projets existants garantit que les travaux en cours comptent comme des progrès vers les objectifs de conservation du Canada;

- Soutien aux nouveaux APCA, à l'expansion du programme Gardiens et à un certain nombre de plans d'utilisation des terres à grande échelle dirigés par les Autochtones.

**Initiatives en cours :** Le Fonds de la nature du Canada pour l'expansion des aires protégées a proposé 500 millions de dollars pour la conservation et profité de 500 millions de dollars supplémentaires de sources non publiques. Grâce à ce processus, plus de 25 propositions d'APCA ont été retenues. Un investissement supplémentaire de 300 millions de dollars dans le budget de 2018 pour améliorer les réseaux d'aires protégées, la gestion et les processus de planification. Le projet pilote des Gardiens autochtones nationaux, lancé en 2017 et doté de 25 millions de dollars, a assuré la rémunération de près de 60 gardiens, mais il est de courte durée et ne peut répondre qu'à une petite fraction des communautés autochtones qui ont exprimé un intérêt.

## ■ RECOMMANDATION 4.3 : AUGMENTER LE FINANCEMENT DES SERVICES FONDÉS SUR LA NATURE

**Objectif :** Mobiliser des capitaux privés pour soutenir la saine gestion et la conservation par les propriétaires fonciers, les agriculteurs, les communautés et les gestionnaires de ressources.

**Mécanisme :** En mettant en œuvre des politiques visant à développer et à renforcer les marchés environnementaux nationaux et qui encouragent les investissements privés, en offrant 1,25 milliard de dollars en incitatifs pour le stockage du carbone et la protection de la biodiversité à travers le Canada; et en s'appuyant sur les cadres juridiques et les mécanismes de financement existants.

### Instruments de politique :

- Mettre en œuvre des programmes crédibles de compensation du carbone fondés sur la nature en vertu des lois environnementales pertinentes (climat, biodiversité, pêche, évaluation des effets). Les harmoniser avec les programmes de compensation provinciaux;
- Cibler un financement fédéral (1,25 milliard de dollars) pour soutenir le piégeage du carbone, la conservation des habitats et les services écosystémiques sur les terres privées et publiques, y compris les terres et les forêts dans le nord du Canada;
- Bloquer une réserve de financement fédéral pour que les fournisseurs de services professionnels et organismes sans but lucratif mettent au point des mesures, des outils et des formations promouvant une compréhension commune des possibilités d'investissement dans la nature et faciliter la croissance des marchés de SE.

### Caractéristiques essentielles :

- Compensations – les règles de compensation du carbone doivent inclure les activités d'utilisation des terres (pratiques agricoles, boisement, reboisement, amélioration de la gestion, conservation). Elles doivent promouvoir les cobénéfices de la biodiversité et assurer des compensations crédibles (supplémentaires, vérifiables, etc.);
- PSE – contrats de paiement à moyen terme, conçus pour maximiser les avantages environnementaux ciblés; permettra d'assurer une certaine souplesse, mais aussi une source de revenus durable;

- PSE – les fonds gouvernementaux sont distincts des compensations privées; ils doivent garantir des avantages (carbone, biodiversité) qui aident le Canada à atteindre ses objectifs internationaux;
- Carbone terrestre – les règles de comptabilisation du carbone du Canada devraient inclure les terres et les forêts intactes du Nord pour refléter leur grande valeur de stockage du carbone, et prévoir des incitatifs raisonnables (paiements) pour les actions visant à protéger ce carbone et à réduire les menaces à long terme;
- Marchés de SE – développer la base d’informations et les mesures nécessaires pour a) tenir compte du capital naturel dans la prise de décisions et b) créer des cas d’investissement pour la nature.

#### **Initiatives en cours :**

- Proposition de marchés de compensation en vertu de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*. La *Loi sur les espèces en péril* et la (nouvelle) *Loi sur l’évaluation d’impact* l’autorisent également. Existe en vertu de la *Loi sur les pêches*;
- De nombreux exemples dans les provinces également : Compensation du CO<sub>2</sub> (Alb., Qc), compensation des espèces (Ont.), compensation des milieux humides (Alb.). Il est important d’harmoniser les marchés fédéral et provinciaux;
- ALUS Canada met à profit les fonds philanthropiques des entreprises ainsi que les fonds publics pour apporter une aide financière aux agriculteurs qui pratiquent la conservation et la gestion des écosystèmes sur leurs terres;
- Initiatives gouvernementales pour l’agriculture qui financent ce type d’activités :
  - Partenariat canadien pour l’agriculture – Paiements uniques d’Agriculture et Agroalimentaire Canada, aucune participation continue des propriétaires fonciers, admissibilité des projets et niveaux de financement fixés par les provinces;
  - Programme des plans agroenvironnementaux – Paiements uniques d’Agriculture et Agroalimentaire Canada et aucune participation ou vérification continue des propriétaires fonciers. Conçu principalement comme un programme de gestion des risques.

▪ **RECOMMANDATION 4.4 :**  
**ACCROÎTRE ET FORMER LA MAIN-D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION, LA SURVEILLANCE ET LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES ET L'ÉCOTOURISME**

**Objectif :** Tirer parti des initiatives de conservation et de gestion des ressources existantes, telles que l'engagement de planter 2 milliards d'arbres, pour accroître la main-d'œuvre pour une économie de la nature et renforcer les capacités pour une restauration accrue des écosystèmes, la surveillance environnementale, la gestion durable des ressources et l'écotourisme.

**Mécanisme :** En investissant 400 millions de dollars pour relier les Canadiens chômeurs et sous-employés aux débouchés de l'économie de la nature. Ainsi que pour accroître la capacité de planification et de mise en œuvre des gouvernements locaux, des groupes autochtones, des agences de conservation, des opérations forestières et agricoles, des ONG et des organismes de tourisme.

**Instruments de politique :** Créer un programme de financement grâce auquel les organismes fédéraux/provinciaux, les groupes autochtones, les administrations locales, les exploitations forestières et agricoles, les organismes touristiques et les ONGE sont en mesure d'embaucher et de former une main-d'œuvre pour la restauration des écosystèmes, la surveillance de l'environnement et l'écotourisme.

**Caractéristiques essentielles :** Le processus de jumelage permettra d'aligner les compétences des candidats sur les postes vacants. Le niveau d'investissement soutient 10 000 emplois/an pendant cinq ans. Il s'agirait de la main-d'œuvre capable de mettre en chantier des projets comme l'initiative des « 2 milliards d'arbres » et permettrait d'augmenter potentiellement cet engagement à l'avenir.

**Initiatives en cours :** Le financement peut s'appuyer sur des initiatives existantes comme Service jeunesse Canada, Ocean Bridge et Corps de conservation canadien. L'accent devrait être mis explicitement sur l'embauche de jeunes autochtones au moyen de programmes réussis, comme le programme Outland d'emploi chez les jeunes<sup>54</sup>.

## **PARTENAIRES POTENTIELS DE LA MESURE AUDACIEUSE N° 4 :**

- Fédération canadienne de la faune
- Canards Illimités Canada
- Indigenous Leaders Initiative
- Conservation de la nature Canada
- Société pour la nature et les parcs du Canada
- Nature United
- Greenbelt Foundation
- ALUS
- Nature Canada

- Fonds mondial pour la nature
- Administrations locales
- Autorités régionales de conservation
- Association des produits forestiers du Canada
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Institut international du développement durable
- Gouvernements provinciaux et territoriaux
- Secteur financier
- Secteur des assurances
- Secteur de la philanthropie
- Service jeunesse Canada
- Environnement et Changement climatique Canada
- Infrastructure Canada
- Parcs Canada
- Ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'agriculture, des forêts, des ressources et de l'environnement

# ANNEXE 5 :

## MESURE AUDACIEUSE No 5 : ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ ET LES EMPLOIS PROPRES DANS TOUTE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Recommandations détaillées et instruments de politique

*Préparé par le Secrétariat du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente, avec des contributions d'un certain nombre d'organismes et de chercheurs (voir annexe 6).*

### ■ RECOMMANDATION 5.1 :

#### ÉLABORER DES FEUILLES DE ROUTE POUR UNE COMPÉTITIVITÉ PROPRE, DES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT ET DES PLANS D'ACTION POUR LES SECTEURS CLÉS

**Objectif :** Élaborer des voies claires à long terme pour stimuler les emplois et le succès au Canada dans la nouvelle économie mondiale à faible émission de carbone et résiliente au climat qui s'appuie sur les forces sectorielles et régionales du Canada.

**Mécanisme :** En mettant en œuvre la première recommandation du Groupe d'experts sur la finance durable – « Tracer la voie à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et intelligente face au climat, secteur par secteur, avec un plan d'investissement connexe » – et en mobilisant tous les niveaux de gouvernement, les entreprises, les experts et la société civile dans l'élaboration de plans d'action pour saisir ces occasions.

#### **Instruments de politique :**

Un processus indépendant, fondé sur la recherche, qui met en relation les experts du gouvernement, des entreprises, de la finance, des municipalités et de la société civile. Il s'appuierait sur les processus existants entrepris pour des initiatives comme les Tables sectorielles de stratégies économiques et la planification émission nette zéro en cours.

#### **Caractéristiques essentielles :**

- Ces feuilles de route impliqueront :
  - un élément descendant pour cartographier ce à quoi ressemblera une économie mondiale à émission nette zéro et préciser les possibilités pour le Canada de faire le poids dans cette économie mondiale sur la base de nos atouts;
  - un élément ascendant qui étudie les différents secteurs, systèmes et technologies, puis impliquer les principaux acteurs pour élaborer des plans d'action qui intègrent des politiques visant à soutenir les domaines présentant le plus grand potentiel;
- Ces feuilles de route sont fondamentales. Elles indiquent où le Canada doit « faire ses paris ». Elles concentrent et harmonisent les efforts des différents acteurs des secteurs privé et public, contribuent à attirer les capitaux privés et précisent les projets qui stimuleront les investissements au cours des prochaines décennies;



- Ce processus aboutira à l'élaboration de feuilles de route énonçant les possibilités et les objectifs de la croissance propre par secteur. Ces feuilles de route éclaireront l'élaboration de plans d'action pour atteindre ces objectifs, définissant un ensemble de politiques et d'outils pour soutenir les infrastructures, le contexte des politiques et la main-d'œuvre nécessaires pour atteindre les objectifs. Ces plans exposeront à la fois les possibilités actuelles évidentes (comme l'hydrogène et les bâtiments intelligents adaptés au climat) et recenseront d'autres possibilités pour les secteurs qui tentent de créer leurs propres visions d'une croissance propre.

#### **Initiatives en cours :**

- Cette mesure fera pendant aux prochains travaux d'ECCC sur la planification de la *réduction des émissions nettes à zéro*, en présentant l'*opportunité économique* des efforts (« ce que nous *faisons* » par rapport à « ce que nous *utilisons* »). Elle s'appuiera sur les travaux des Tables sectorielles de stratégies économiques, du Conseil consultatif en matière de croissance économique et du nouveau Conseil sur la stratégie industrielle;
- Les feuilles de route peuvent s'inspirer des travaux réalisés par des laboratoires d'idées canadiens, comme l'Accélérateur de transition ainsi que l'Institut international du développement durable, la Circular Economy Leadership Coalition, The Natural Step, l'Institut canadien pour des choix climatiques et l'Institut pour l'IntelliProsperité.

### ■ **RECOMMANDATION 5.2 :**

#### **INVESTIR DANS DES COMPÉTENCES ET DES INFRASTRUCTURES AVANCÉES**

**Objectif :** Construire la main-d'œuvre qualifiée et l'infrastructure qui sont à la base d'une économie propre, compétitive et résiliente au climat, et de la prochaine génération d'emplois.

**Mécanisme :** En travaillant avec les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones au cours des 1 à 2 prochaines années pour concevoir, financer et mettre en œuvre des plans de système pour les compétences et les infrastructures qui correspondent aux feuilles de route pour une compétitivité propre du Canada.

#### **Instruments de politique :**

- Préciser que le futur financement fédéral des infrastructures, dans un délai de deux ans, exigera que chaque province et territoire ait adopté un plan pour un *système* d'infrastructures pour bâtir une économie à faible émission de carbone;
- Procurer une aide financière aux provinces et territoires pour les aider à assumer les coûts d'élaboration de ces plans de système, y compris aux municipalités pour l'élaboration de plans d'infrastructures à faible émission de carbone;
- Pendant que ces plans de système à faibles émissions de carbone sont en cours d'achèvement, s'assurer que l'atténuation et la résilience aux changements climatiques sont considérées comme priorités dans les décisions de financement des infrastructures du gouvernement fédéral et de la BIC;
- Formuler et financer une stratégie nationale de main-d'œuvre inclusive. Cette stratégie s'harmoniserait avec les possibilités économiques qui se dégageront lors de l'élaboration des feuilles de route pour la compétitivité propre. Cette stratégie

abordera notamment des grands thèmes, comme la lutte contre le déficit de compétences, l'investissement dans la formation, la réforme du système éducatif pour améliorer la préparation de la main-d'œuvre et l'amélioration de l'accessibilité à la participation au marché du travail.

#### **Caractéristiques essentielles :**

- Le plan de système d'infrastructures de chaque province et territoire doit être conçu de manière à faciliter l'atteinte de l'objectif climatique du Canada pour 2030, à répondre aux priorités de résilience et à préparer un avenir net zéro d'ici 2050. Les plans de système doivent s'inspirer des priorités économiques définies dans les feuilles de route pour une compétitivité propre (que les provinces et territoires contribuent à élaborer);
- Ces plans de système seront plus efficaces et plus performants. En articulant le plan global autour d'objectifs et de priorités de haute volée (climat, compétitivité), ils réduiront la nécessité de négociations ardues fédérales-provinciales-territoriales concernant chaque projet;
- Procurer une aide aux plans municipaux qui contribuent aux plans provinciaux globaux. Ces plans garantissent que les projets d'infrastructures répondent aux besoins et aux objectifs locaux (économiques, sociaux, environnementaux, de résilience), renforcent les capacités et obtiennent l'adhésion des citoyens;
- Une stratégie d'inclusion de la main-d'œuvre sera élaborée en collaboration avec les provinces et les territoires. Son objectif est de permettre aux provinces de créer des programmes de perfectionnement des compétences et de formation qui favorisent une croissance propre et inclusive. Ces programmes bénéficieraient ensuite d'un financement fédéral.

#### **Initiatives en cours :**

- Le plan d'infrastructures à long terme de l'Ontario est un exemple de planification pour un avenir faible en carbone, intégrant la réduction des gaz à effet de serre et des adaptations pour atteindre les objectifs climatiques;
- Le Plan pour l'innovation et les compétences du Canada est une stratégie nationale. La présente proposition s'appuierait sur cette initiative en adoptant une approche pancanadienne pour l'établissement des priorités et le développement des compétences, qui est assortie de feuilles de route pour une compétitivité propre, bénéficiant d'un financement fédéral.

### ■ **RECOMMANDATION 5.3 :**

#### **ACCROÎTRE LA PRODUCTION ET L'ADOPTION DE TECHNOLOGIES PROPRES DANS TOUTE L'ÉCONOMIE**

**Objectif :** Faire du Canada le meilleur endroit au monde pour développer une entreprise propre dans n'importe quel secteur.

**Mécanisme :** En utilisant de l'investissement ciblé, du financement mixte et d'autres incitatifs pour attirer les investissements privés nécessaires pour accroître la production et l'utilisation de technologies propres par les entreprises, l'industrie et les ménages à

travers le pays. Ainsi qu'en engageant 1 milliard de dollars supplémentaires pour soutenir leur mise à l'échelle et leur commercialisation en bonifiant le co-investissement public et en développant les appels d'offres publics écologiques.

### **Instruments de politique :**

- Élargir les incitatifs fiscaux actuels pour l'adoption de technologies propres (déduction pour amortissement accéléré, frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada) afin de couvrir toutes les technologies propres et à faible émission de carbone (Tables sectorielles de stratégies économiques – ressources de l'avenir);
- Créer un crédit d'impôt fédéral pour les investisseurs afin de stimuler l'investissement dans les PME de technologies propres en plein essor (Tables sectorielles de stratégies économiques – ressources de l'avenir);
- Adopter la réduction prévue du taux d'imposition des sociétés manufacturières zéro émission<sup>55</sup> et, pendant une période limitée, abaisser encore le taux à 5 % pour les grandes entreprises et à 2,5 % pour les petites entreprises;
- Offrir des incitatifs aux Canadiens qui souhaitent investir leurs économies pour soutenir la durabilité et la croissance propre (REER, CELI), comme le recommande le groupe d'experts sur la finance durable;
- Produire les informations nécessaires pour stimuler l'investissement privé durable en banalisant la divulgation climatique (TCFD) pour les entreprises;
- Éliminer les droits de douane à l'importation sur les intrants utilisés par les entreprises de technologies propres<sup>56</sup>;
- Créer un nouveau Fonds d'innovation propre de 800 millions de dollars par an, calqué sur le Fonds stratégique pour l'innovation, destiné à mettre à l'échelle et à produire des technologies propres au Canada (une lacune importante des programmes de financement actuels) [Tables sectorielles de stratégies économiques – ressources de l'avenir];
- Accroître l'approvisionnement public en produits et technologies propres canadiens prometteurs grâce à des exigences plus strictes (prix de la pollution interne, choix de la solution la plus « propre »), à des informations et soutiens accrus, et à un financement plus important (200 millions de dollars par an).

### **Caractéristiques essentielles :**

- La plupart des recommandations ci-dessus – incitatifs fiscaux, investissements, marchés publics, TCFD – proviennent de récents rapports d'organes consultatifs d'experts (Tables sectorielles de stratégies économiques, Groupe d'experts sur la finance durable) ou de la plateforme du Parti libéral de 2019, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés de technologies propres et l'élargissement de la liste d'entreprises de technologies propres admissibles<sup>57</sup>;
- Ces mesures couvrent une série d'objectifs. Certaines visent à développer l'écosystème nécessaire pour assurer un financement durable, d'autres visent à stimuler des investissements privés et publics plus importants dans les entreprises de technologies propres, et d'autres encore visent à simplifier le régime réglementaire pour construire et acheter des technologies propres.

### Initiatives en cours :

- Ces recommandations s'appuient sur les progrès récents du Canada en matière d'investissements, d'incitatifs fiscaux et de marchés publics propres, élargissant et renforçant ces politiques; p. ex., en étendant les incitatifs fiscaux existants (déduction pour amortissement accéléré, frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada) à toutes les entreprises de technologies propres ou en élargissant les programmes existants d'investissement dans les technologies propres (TDDC, BDC, EDC, PARI, RNCan) pour combler une lacune importante en matière de mise à l'échelle et de commercialisation des entreprises à fortes dépenses en capital;
- Des crédits d'impôt pour les investisseurs dans les technologies propres sont proposés dans plusieurs provinces (C.-B., Alb., N.-B.) et ont été efficaces;
- En outre, les technologies propres reposent sur la Stratégie relative aux données sur les technologies propres, le Plan pour l'innovation et les compétences et plusieurs autres stratégies.

### ■ RECOMMANDATION 5.4 : ACCROÎTRE L'ÉQUITÉ DE L'ACTION CLIMATIQUE

**Objectif :** Accroître l'accessibilité financière, réduire les inégalités de revenu après impôt et veiller à ce que les avantages et les coûts de l'action climatique soient équitablement répartis.

**Mécanisme :** En tenant compte de l'équité dans la conception des politiques climatiques et en rendant l'Incitatif à agir pour le climat plus accessible.

#### Instruments de politique :

- Accroître le financement des programmes visant à aider les groupes marginalisés et vulnérables à remplir leurs déclarations de revenus, afin de permettre aux ménages à faibles revenus de percevoir plus facilement les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat;
- Introduire une règle de présomption de production pour les contribuables qui reçoivent un T5007 (État des prestations) afin de permettre aux ménages à faible revenu de percevoir plus facilement les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat.

**Caractéristiques essentielles :** 12 % des adultes en âge de travailler ne font pas de déclaration de revenus. Ces adultes ne perçoivent pas l'Incitatif à agir pour le climat<sup>58</sup>. Les non-déclarants sont probablement des ménages à faible revenu. Si davantage de Canadiens à faible revenu percevaient ces prestations, la pauvreté serait réduite, l'inégalité des revenus après impôt diminuerait et l'augmentation des dépenses aurait un effet stimulant sur l'économie.

## PARTENAIRES POTENTIELS DE LA MESURE AUDACIEUSE N° 5 :

- Groupe d'experts sur la finance durable
- Tables sectorielles de stratégies économiques
- Institute for Sustainable Finance
- Institut canadien pour des choix climatiques
- The Natural Step
- Institut pour l'IntelliProspérité
- Institut international du développement durable
- Gouvernements provinciaux et territoriaux
- Administrations locales
- Gouvernements autochtones
- Associations sectorielles nationales
- Conseils sectoriels de l'innovation
- Supergrappes d'innovation
- Grandes banques
- Ministère des Finances
- Infrastructure Canada
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- Solutions innovatrices Canada
- Exportation et développement Canada
- Banque de développement du Canada
- Technologies du développement durable Canada
- Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada

# ANNEXE 6

## MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL, CONSEILLERS EXPERTS, PARTENAIRES DE RECHERCHE ET SÉCRÉTARIAT

De nombreux particuliers, groupes et organismes ont contribué à cette initiative à différents titres. En voici une liste.

### ▪ 6.1 Membres du Groupe de travail pour une reprise économique résiliente :

- Andy Chisholm – Membre du conseil d'administration de la Banque Royale du Canada et membre du groupe d'experts sur la finance durable
- Barbara Zvan – Ancienne chef de la gestion des risques et de la stratégie, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Bruce Lourie – Président, Fondation Ivey
- Don Forgeron – Président et chef de la direction, Bureau d'assurance du Canada
- Gerald Butts – Conseiller principal, Eurasia Group
- Helen Mountford – Vice-présidente, Climat et économie, World Resources Institute
- James Meadowcroft – Professeur, École de politique publique et d'administration et Département de science politique, Université Carleton
- JP Gladu – Ancien président et chef de la direction, Canadian Council for Aboriginal Business
- Merran Smith – Directrice générale, Clean Energy Canada
- Michael Horgan – Conseiller principal, Bennett Jones
- Mitchell Davidson – Directeur général, Strategy Corp Institute of Public Policy and Economy
- Mira Oreck – Directrice générale, Fondation Houssian
- Philippe Dunsky – Président, Dunsky expert en énergie
- Richard Florizone – Président et chef de la direction, Institut international du développement durable
- Stewart Elgie – Président-directeur du conseil d'administration, Institut pour l'IntelliProspérité

### ▪ 6.2 Conseillers experts :

- Kathy Bardswick – Présidente et chef de la direction, Institut canadien pour des choix climatiques
- Sonia Baxendale – Présidente et chef de la direction, Global Risk Institute
- Corinne Boone – Présidente du conseil d'administration, Canadian Energy Research Institute
- Edward Greenspon – Président et chef de la direction, Forum des politiques publiques
- Christopher Henderson – Directeur général, Indigenous Clean Energy Social Enterprise (ICE)
- Stephen Huddart – Président et chef de la direction, Fondation McConnell
- Melissa Kennedy – Première vice-présidente, Affaires publiques, et première directrice des Affaires juridiques, Sun Life

- Jeremy Kronick – Directeur adjoint, Recherche, Institut CD Howe
- Jeremy Oppenheim – Fondateur et associé directeur, SYSTEMIQ
- Kyla Tienhaara – Professeure adjointe et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie et environnement, Université Queen’s
- Christian Zabbal – Associé directeur général, Spring Lane Capital

### ▪ 6.3 Financeurs :

- Fondation Echo
- Fondation Ivey
- Fondation Jarislowsky
- Fondation McConnell
- Fondation Schad

### ▪ 6.4 Partenaires de recherche :

- Institut international du développement durable
- Institut pour l’IntelliProspérité
- L’Accélérateur de transition
- Bureau d’assurance du Canada
- Efficacité énergétique Canada
- Institute for Sustainable Finance
- Clean Energy Canada
- Dunsky Energy Consulting

### ▪ 6.5 Secrétariat :

- Stephanie Cairns, directrice
- Natalie Ethier, adjointe administrative
- Eric Campbell, Communications et rédaction
- John McNally, Coordinateur de recherche

### ▪ Groupe de travail :

- Joanna Dafoe, Bureau d’assurance du Canada
- Lorne Johnson, Fondation Ivey
- Johanna Leffler, Clean Economy Fund
- Jane McDonald, Institut international du développement durable
- Gillian McEachern, Corporate Knights
- Sarah Petrean, Clean Energy Canada
- Craig Stewart, Bureau d’assurance du Canada
- Mike Wilson, Institut pour l’IntelliProspérité

- Dan Woynillowicz, Polaris Strategy

#### ▪ **Soutien à la recherche du Secrétariat :**

- Liesbeth Casier, Institut international du développement durable
- Ryan Cooke, Institut pour l'IntelliProspérité
- Aaron Cosbey, Institut international du développement durable
- Joanna Dafoe, Bureau d'assurance du Canada
- Corey Diamond, Efficacité énergétique Canada
- Ivetta Gerasimchuk, Institut international du développement durable
- Brendan Haley, Efficacité énergétique Canada
- Anne Hammill, Institut international du développement durable
- Philip Gass, Institut international du développement durable
- Moe Kabbara, Dunsky Energy Consulting
- David Layzell, L'Accélérateur de transition
- Jane McDonald, Institut international du développement durable
- John McNally, Institut pour l'IntelliProspérité
- Mike Moffatt, Institut pour l'IntelliProspérité
- Katherine Monahan, Institut pour l'IntelliProspérité
- Natalia Moudrak, Centre Intact d'adaptation au climat
- Paige Olmsted, Institut pour l'IntelliProspérité
- Sonia Cyrus Patel, Institut pour l'IntelliProspérité
- Craig Stewart, Bureau d'assurance du Canada
- Jeff Turner, Dunsky expert en énergie
- Dan Wicklum, L'Accélérateur de transition
- Laura Wohrizek, Institut pour l'IntelliProspérité
- Dan Woynillowicz, Polaris Strategy



# References

- 1 H. ENGEL et coll. (2020). « How a post-pandemic stimulus can both create jobs and help the climate », McKinsey and Company.
- 2 McNALLY, J. et M. MOFFAT (2020). « Resilient Recovery Assessment Framework », Institut pour l'IntelliProsperité.
- 3 STATISTIQUE CANADA. « « Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles. » (Page consultée : août 2020.) [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002301&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002301&request_locale=fr)
- 4 SYNDICATS DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DU CANADA. « Faits sur l'industrie. » (Page consultée : août 2020.) <https://buildingtrades.ca/fr/where-we-stand/industry-facts/>
- 5 ÉCO CANADA (2019). « Profil de l'emploi en environnement au Canada. »
- 6 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (2019). « Rapport d'inventaire national 1990-2017 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. »
- 7 RESSOURCES NATURELLES CANADA. « Base de données nationale sur la consommation d'énergie : Émissions de GES au Canada par secteur, utilisation finale et sous-secteur— incluant celles liées à l'électricité. »
- 8 MARTINEZ-DIAZ, L. (2018). « Investing in resilience today to prepare for tomorrow's climate change », *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 74, n° 22, p. 66-72.
- 9 RESSOURCES NATURELLES CANADA. « Base de données nationale sur la consommation d'énergie : Tableau 21 : Parc de logements par type de bâtiment et période de construction. »
- 10 STATISTIQUE CANADA. « Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle de l'énergie. »
- 11 STATISTIQUE CANADA. « Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, en construction et achèvements, toutes les régions, annuel. » (Page consultée : août 2020.) <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3410012601>
- 12 Brendan HALEY (2020). « Le rôle de l'efficacité énergétique dans la reprise économique du Canada. » <https://www.efficiencycanada.org/fr/covid19-partie-2-le-role-de-lefficacite-energetique-dans-la-reprise-economique-du-canada/>
- 13 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE CANADA et CLEAN ENERGY CANADA (2020). « Moins, c'est plus. »
- 14 CANADIAN URBAN SUSTAINABILITY PRACTITIONERS (2019). « La pauvreté énergétique au Canada : un document d'information de CUSP. »
- 15 BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA (2020). « Assurances de dommages au Canada 2020. »
- 16 ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSTRUCTEURS DE VÉHICULES. « Faits importants. » (Page consultée : août 2020.) <http://www.cvma.ca/fr/lindustrie/faits/>
- 17 BLOOMBERG NEW ENERGY FINANCE (2020). « Electric Vehicle Outlook 2020. » (Page consultée : août 2020.) [about.bnef.com/electric-vehicle-outlook/](https://www.bnef.com/electric-vehicle-outlook/)
- 18 INTERNATIONAL ENERGY ASSOCIATION (2020). « Global EV Outlook 2020: Entering the decade of electric drive? » [https://webstore.iea.org/download/direct/3007?fileName=Global\\_EV\\_Outlook\\_2020.pdf](https://webstore.iea.org/download/direct/3007?fileName=Global_EV_Outlook_2020.pdf)
- 19 BURCH, I. et J. GILCHRIST. (2020). « Survey of Global Activity to Phase Out Internal Combustion Engine Vehicles – March 2020 Revision », *The Climate Center*. <https://theclimatecenter.org/wp-content/uploads/2020/03/Survey-on-Global-Activities-to-Phase-Out-ICE-Vehicles-update-3.18.20-1.pdf>
- 20 La taille du marché est déterminée par le nombre approximatif actuel de propriétaires de voitures
- 21 C40 CITIES. « Fossil Fuel Free Streets Declaration. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.c40.org/other/green-and-healthy-streets>
- 22 ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (2020). « Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Émissions de gaz à effet de serre. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>
- 23 RESSOURCES NATURELLES CANADA. « Énergie et économie. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.rncan.gc.ca/science-donnees/donnees-analyse/donnees-analyse-energetiques/faits-saillants-sur-lenergie/energie-economie/20073>
- 24 RESSOURCES NATURELLES CANADA (2019). « 10 faits sur les ressources naturelles au Canada. »
- 25 CLEAN ENERGY CANADA (2019). « Missing the Bigger Picture. »
- 26 SAWYER, Dave (2019). « Canada is on track to achieve a national GHG target. No, really », Institut pour l'IntelliProsperité.
- 27 Heidi GARRETT-PELTIER (2017). « Green versus brown: Comparing the employment impacts of energy efficiency, renewable energy, and fossil fuels using an input-output model », *Economic Modelling*, vol. 61(C), p. 439-447.
- 28 C. HEPBURN et coll. (2020). « Will COVID-19 fiscal recovery packages accelerate or retard progress on climate change? », *Smith School Working Paper*, 20-02.
- 29 RESSOURCES NATURELLES CANADA. « Énergie et les émissions de gaz à effet de serre. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.rncan.gc.ca/science-donnees/donnees-analyse/donnees-analyse-energetiques/faits-saillants-sur-lenergie/energie-emissions-gaz-effet-serre-ges/20074>
- 30 INDIGENOUS CLEAN ENERGY (2020). Mémoire soumis au Groupe de travail pour une relance économique résiliente.
- 31 EURASIA GROUP. « World in a Week: 22 June 2020. » <https://www.eurasiagroup.net/live-post/world-in-a-week-22-june-2020>
- 32 CLEAN ENERGY CANADA (2019). « Missing the Bigger Picture. »
- 33 RESSOURCES NATURELLES CANADA. « Énergie et les émissions de gaz à effet de serre. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.rncan.gc.ca/science-donnees/donnees-analyse/donnees-analyse-energetiques/faits-saillants-sur-lenergie/energie-emissions-gaz-effet-serre-ges/20074>
- 34 RESSOURCES NATURELLES CANADA (2019). « 10 faits sur les ressources naturelles au Canada. »
- 35 B. W. GRISCOM et coll. (2017). « Natural climate solutions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, oct. 2017, vol. 114, n° 44, p. 11645-11650.
- 36 BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA et FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (2020). « Investir dans l'avenir du Canada : le coût de l'adaptation au changement climatique. »
- 37 *ibid.*
- 38 D. SAWYER (2019). « There's promise in planting billions and billions of trees », Institut pour l'IntelliProsperité.
- 39 H. MOUNTFORD et coll. (2018). « Unlocking the Inclusive Growth Story of the 21st Century: Accelerating Climate Action in Urgent Times », Commission mondiale sur l'économie et le climat.
- 40 H. CHOUDHRY et coll. (2015). « Technologies that could transform how industries use energy », McKinsey and Company.
- 41 RESSOURCES NATURELLES CANADA (2017). « Soutenir les applications d'énergie propre avec des minéraux et des métaux canadiens. »
- 42 Conformément à l'estimation des besoins en investissements de modernisation de 300 à 500 milliards de dollars, dans le cadre d'une stratégie visant à attirer les capitaux privés et à recycler les capitaux à mesure que les investissements sont remboursés et/ou titrisés et vendus à des investisseurs institutionnels.
- 43 RESSOURCES NATURELLES CANADA. « Rénovation extérieure énergétique avec des éléments préfabriqués » (Page consultée : août 2020.) <https://www.rncan.gc.ca/energy/efficiency/data-research-and-insights-energy-efficiency/housing-innovation/peer-prefabricated-exterior-energy-retrofit/19406>
- 44 CALIFORNIA AIR RESOURCES BOARD. « Advanced Clean Trucks Fact Sheet. » (Page consultée : août 2020.) <https://ww2.arb.ca.gov/resources/fact-sheets/advanced-clean-trucks-fact-sheet>
- 45 GOUVERNEMENT DU QUEBEC. « Norme véhicules zéro émission (VZE). » (Page consultée : août 2020.) <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/vze/index.htm>
- 46 GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. « Zero-emission Vehicles Act. » (Page consultée : août 2020.) <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/electricity-alternative-energy/transportation-energies/clean-transportation-policies-programs/zero-emission-vehicles-act>

- 47 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2020). « Votre avenir, votre budget : Budget de 2020-2021. »
- 48 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Transition énergétique : Transport. » (Page consultée : août 2020.) <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/transport/programmes/transpotez-vert>
- 49 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Programme d'aide Écocamionnage. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/aide-finan/entreprises-camionnage/aide-ecocamionnage/Pages/aide-ecocamionnage.aspx>
- 50 GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. « Go Electric Vehicle Incentive Program. » (Page consultée : août 2020.) <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/electricity-alternative-energy/transportation-energies/clean-transportation-policies-programs/clean-energy-vehicle-program/passenger-vehicles>
- 51 PLUG IN BC. « Specialty Use Vehicle Incentive. » (Page consultée : août 2020.) <https://pluginbc.ca/suvi/>
- 52 EURASIA GROUP. « World in a Week: 22 June 2020. » <https://www.eurasiagroup.net/live-post/world-in-a-week-22-june-2020>
- 53 THE GLOBE AND MAIL. « Ottawa, Alberta develop new hydrogen strategies », 14 juin 2020. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-ottawa-alberta-target-hydrogen-to-energize-future/>
- 54 CANADIAN COUNCIL FOR ABORIGINAL BUSINESS. « Outland Youth Employment Program. » (Page consultée : août 2020.) <https://www.ccab.com/research/ccab-collaboration-series/success-after-camp/>
- 55 Baisse d'impôt pour les entreprises de technologies propres (plateforme du Parti libéral) <https://liberal.ca/fr/notre-plateforme/baisse-dimpot-pour-les-entreprises-de-technologies-propres/>
- 56 TORONTO BOARD OF TRADE (2020). « When the Costs Outweigh the Benefits: A Proposal for Selective Tariff Elimination. » [https://www.bot.com/Portals/\\_default/A%20Proposal%20for%20Selective%20Tariff%20Elimination.pdf](https://www.bot.com/Portals/_default/A%20Proposal%20for%20Selective%20Tariff%20Elimination.pdf)
- 57 PARTI LIBÉRAL DU CANADA (2019). « Réduire les impôts des entreprises de technologies propres » <https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2019/09/reduire-les-impots-des-entreprises-de-technologies-propres.pdf>
- 58 THE SCHOOL OF PUBLIC POLICY, UNIVERSITY OF CALGARY (2020). « Tax Policy Trends. » <https://www.policyschool.ca/wp-content/uploads/2020/02/Tax-policy-Trends-Feb-2020.pdf>



